

DES CONTRATS BIENTÔT SIGNÉS ENTRE SONATRACH
ET DES COMPAGNIES INTERNATIONALES

Vers une augmentation de la production nationale d'hydrocarbures

L'Algérie s'impose comme un acteur incontournable du secteur énergétique mondial, attirant un intérêt croissant de multinationales prestigieuses. ExxonMobil, Chevron, Total, Eni, Sinopec et Gazprom, parmi d'autres, affichent un vif engouement pour investir dans ce pays stratégique. Cette dynamique renforce la coopération énergétique internationale et met en lumière le potentiel algérien. P 3



JOURNÉE NATIONALE
DE LA COMMUNE

**Un nouveau
système de gestion
des collectivités
locales en 2025**

Les différentes communes du pays ont célébré, samedi, la Journée nationale de la commune dans l'attente de la mise en œuvre d'un nouveau système de gestion des collectivités locales après la promulgation, prévue durant l'année en cours, des deux nouveaux codes communal et de wilaya.

P 2

EN HAUSSE DE 5,5 % PAR
RAPPORT AUX 11 MOIS DE 2023
**2 837,7 milliards DA
de recettes fiscales
engrangées**

Les recettes fiscales ont enregistré une hausse de 5,5 % au 30 novembre 2024. Elles sont passées de 1 689 milliards DA durant la même période en 2023 à 2 837,7 milliards DA, a annoncé la directrice générale des impôts, Amel Abdellatif. Elle a précisé que le recouvrement des impôts par la DGI représente 70 % de la fiscalité hors hydrocarbures.

P 3

INDUSTRIE DU TEXTILE
ET DU CUIR

**Des clusters pour
plus de performances**



Porté par une stratégie nationale ambitieuse et des initiatives innovantes, ce secteur, après des années difficiles, s'efforce de retrouver ses repères dans un marché exigeant. L'objectif est de produire mieux et davantage, dans un contexte national et régional marqué par une forte concurrence. Face à ces défis, grâce à des unités de production modernisées, des volumes de production en hausse et des partenariats prometteurs, l'Algérie aspire à devenir un acteur clé de l'industrie textile et du cuir à l'échelle régionale et internationale.

P 5

ÉNERGIE, AGRICULTURE, TRAVAUX PUBLICS...

**L'Algérie,
un acteur majeur
dans la région MENA** P 2

ALGERIAN QATARI STEEL

**Exportation de 700.000
tonnes de produits
sidérurgiques en 2024** P 3

INDUSTRIES ÉLECTRIQUES
ET ÉLECTRONIQUES

**Le développement des
deux filières à l'étude** P 5

COMMERCE
**Intransigeance
envers la
spéculation et le
monopole pour
préserver la
stabilité du
marché**

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a affirmé, samedi à Alger, l'importance de faire preuve de prudence, de vigilance et d'intransigeance envers toutes les formes de spéculation et de monopole pour maintenir la stabilité du marché et préserver le pouvoir d'achat du citoyen, indique un communiqué du ministère. Dans son allocution à la clôture des travaux de la rencontre nationale des cadres du secteur du commerce, tenue samedi, M. Zitouni a souligné l'importance de faire preuve de prudence, de vigilance et d'intransigeance envers toute forme de spéculation et de monopole pour maintenir la stabilité du marché, préserver le pouvoir d'achat du citoyen et renforcer la disponibilité observée sur les marchés, tout en assurant une distribution équitable de tous les produits pour répondre aux besoins des citoyens, précise la même source. La rencontre a été ponctuée par des débats "fructueux et des propositions pertinentes visant à renforcer le rôle du secteur dans la réalisation du développement économique au service du citoyen". A cet effet, M. Zitouni a appelé tous les cadres à concrétiser les différentes propositions formulées lors de la rencontre sur le terrain, soulignant l'importance d'adapter le programme du secteur aux défis actuels et aux opportunités offertes pour garantir la réalisation des objectifs du ministère visant à améliorer la performance et l'organisation du marché. Le ministre a tenu également à remercier les directions pour les nouvelles idées et propositions qu'elles ont formulées, affirmant l'importance d'une mobilisation globale face aux prochains défis. Il a insisté, en outre, sur "l'importance de la pleine mobilisation durant le mois de Ramadhan", appelant tous les cadres du secteur à poursuivre le travail pour réaliser les aspirations du pays et du citoyen.

R E.

ÉNERGIE, AGRICULTURE, TRAVAUX PUBLICS...

L'Algérie, un acteur majeur dans la région MENA

L'Algérie s'affirme comme un leader régional dans plusieurs secteurs stratégiques, notamment l'énergie, l'agriculture et les travaux publics. En énergie, elle joue un rôle clé grâce à sa production de gaz naturel et son influence sur le marché du gaz naturel liquéfié (GNL).

Par M. A.

Dans le secteur agricole, le pays contribue significativement au produit intérieur brut (PIB), avec une croissance notable de la production. Enfin, en travaux publics, l'Algérie figure parmi les premières nations arabes en termes d'investissements et de production. Ces points positifs sont soulignés par le dernier rapport économique arabe unifié, publié par le Fonds monétaire arabe, qui place l'Algérie parmi les principales économies de la région en 2024. Elle s'est distinguée en affichant le plus haut taux d'investissement en proportion du PIB, avec un taux de 37 %, bien supérieur à la moyenne arabe de 25 %. Le pays fait également partie des trois nations arabes où le soutien gouvernemental aux denrées alimentaires a augmenté, contrairement à la majorité des autres pays de la région. En raison de ses abondantes ressources énergétiques, l'Algérie occupe une position dominante dans la production de gaz naturel, représentant

avec le Qatar et l'Arabie saoudite près de 65 % de la production totale, soit 15 % du gaz naturel commercialisé mondiale-ment. De plus, l'Algérie se classe au deuxième rang arabe pour la production de GNL, avec une part de 18,3 %, et elle est le deuxième exportateur de gaz naturel, représentant 25,3 % des exportations arabes. En outre, elle domine les exportations de gaz via pipeline avec 61,2 % du total des exportations arabes. Sur le plan des revenus pétroliers, l'Algérie a enregistré une hausse de 25,6 % en 2023, atteignant 28,4 milliards de dollars, grâce à l'augmentation des recettes fiscales du secteur pétrolier. Contrairement à de nombreux autres pays arabes, l'Algérie a vu ses recettes fiscales globales augmenter de près de 32,9 %, tandis que ses dépenses publiques ont bondi de 54,9 %, principalement en raison de l'augmentation des salaires de la fonction publique (+67,6 %). Le marché boursier algérien a également enregistré une croissance notable, avec une hausse de 62,6 % de la valeur de ses actions. Parallèlement, la monnaie natio-

nale a renforcé sa position face au dollar et à l'euro. Des réformes fiscales ont été mises en place pour soutenir l'investissement, simplifier les procédures fiscales, élargir la base fiscale et lutter contre la fraude. La numérisation des procédures fiscales a été accélérée, avec le lancement des applications "Jibayatic" et "Moussahamatic" permettant de payer les taxes à distance. Le secteur agricole a continué de croître, représentant 12,8 % du PIB, avec une augmentation de 6,5 % de la production. De plus, le secteur des travaux publics et du bâtiment a vu l'Algérie se classer troisième dans la production de ce secteur, avec un volume de 30,9 milliards de dollars. L'Algérie se distingue également par sa production de ciment vert, respectueux de l'environnement, un premier dans le monde arabe. Ces résultats mettent en lumière la diversification réussie de l'économie algérienne, qui se positionne résolument comme un acteur majeur dans l'énergie, l'agriculture et les travaux publics au sein de la région arabe.

JOURNÉE NATIONALE DE LA COMMUNE

Un nouveau système de gestion des collectivités locales en 2025

Les différentes communes du pays ont célébré, samedi, la Journée nationale de la commune dans l'attente de la mise en œuvre d'un nouveau système de gestion des collectivités locales après la promulgation, prévue durant l'année en cours, des deux nouveaux codes communal et de wilaya. Les rapports finaux des propositions relatives à la révision des deux avant-projets de loi portant codes communal et de wilaya ont été récemment remis au président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, et au président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali. Les deux groupes de travail chargés de la révision des deux avant-projets avaient entamé leur travail, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a ouvert la voie à la consultation au profit des partis politiques, de la Cour

constitutionnelle et des deux chambres du Parlement. Dans son allocution à l'occasion de sa présidence, décembre dernier, de l'ouverture des travaux de la rencontre Gouvernement-walis, le président de République avait annoncé "la mise en place, à partir de 2025, d'un nouveau système de gestion des collectivités locales incarnant la véritable démocratie et élargissant les prérogatives des élus". Le président de la République a souligné que les collectivités locales étant "le socle de l'Etat", la révision des codes communal et de wilaya s'impose afin que ces textes puissent concrétiser la volonté du peuple au niveau local, estimant que "le temps est venu de réviser les codes communal et de wilaya pour bâtir des institutions démocratiques et non démagogiques, en conférant davantage de prérogatives aux élus locaux". A travers le cadre général dont les contours ont été définis par le prési-

dent République à cette occasion, la révision des codes communal et de wilaya sera profonde, en termes de prérogatives, de moyens alloués et de classification des communes. Parmi les dispositions prévues dans la nouvelle version du code, figure l'allègement des charges financières des communes, notamment par le transfert de la gestion de certaines structures à l'Etat, pour ne pas alourdir leurs finances. Avec l'entrée en vigueur du nouveau cadre législatif régissant les collectivités locales, l'Algérie aura réussi à "asseoir une gouvernance basée sur l'équité en matière de développement et la rigueur dans la gestion des deniers publics", comme l'a affirmé le président de la République. A noter que la Journée nationale de la commune coïncide avec la promulgation du tout premier code communal en Algérie en 1967, instituée par décret présidentiel en 2019.

Quotidien économique

Les Enjeux *Eco*

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

DES CONTRATS BIENTÔT SIGNÉS ENTRE SONATRACH ET DES COMPAGNIES INTERNATIONALES

Vers une augmentation de la production nationale d'hydrocarbures

L'Algérie s'impose comme un acteur incontournable du secteur énergétique mondial, attirant un intérêt croissant de multinationales prestigieuses. ExxonMobil, Chevron, Total, Eni, Sinopec et Gazprom, parmi d'autres, affichent un vif engouement pour investir dans ce pays stratégique. Cette dynamique renforce la coopération énergétique internationale et met en lumière le potentiel algérien.

Par Mourad A.

Lors de son intervention sur les ondes de la « Chaîne I » de la radio nationale, Rachid Nadil, président de l'Autorité de Régulation des Hydrocarbures (ARH), a confirmé que les négociations avec ces entreprises étaient très avancées. Selon lui, des contrats pourraient être signés dans un délai d'un mois, ouvrant la voie à des projets stratégiques dans les domaines de l'exploration, de la production et de la transformation des hydrocarbures. « Nous sommes convaincus que ces accords seront un catalyseur pour renforcer notre capacité à maximiser les ressources nationales et pour consolider la place de l'Algérie comme fournisseur fiable d'énergie », a-t-il déclaré. Parmi les entreprises concernées, ExxonMobil et Chevron, deux géants américains de l'énergie, explorent activement les possibilités d'implantation en Algérie. De son côté, Total, que les responsables algériens qualifient d'entreprise « internationale », prévoit d'élargir sa présence dans le pays. Eni, la multinationale italienne, ainsi que Sinopec, le géant chinois, et Gazprom, le leader russe, ont eux aussi manifesté un intérêt marqué pour étendre leurs activités sur le territoire algérien. Ce regain d'intérêt est largement attribué à l'adoption d'un nouveau cadre législatif favorable aux investisseurs étrangers, offrant une plus grande flexibilité contractuelle et un environnement d'affaires compétitif et stable. « Notre priorité est d'assurer un équilibre entre l'attractivité pour les investisseurs étrangers et la valorisation optimale de nos ressources naturelles. Cette

approche garantit à la fois des retombées économiques immédiates et une gestion durable de nos richesses », a ajouté Nadil. Au-delà de l'afflux de capitaux, ces partenariats promettent de créer des milliers d'emplois tout en renforçant les capacités locales grâce à des transferts de savoir-faire. En parallèle, l'Algérie poursuit sa transformation énergétique, avec plusieurs projets d'envergure en cours. L'industrie pétrochimique connaît une mutation majeure, avec notamment une raffinerie d'une capacité de cinq millions de tonnes, prévue pour entrer en production en 2027. Ce projet est accompagné de la réalisation d'infrastructures destinées à des produits stratégiques comme le polypropylène, l'éthylène et le méthanol.

Hausse de la consommation nationale de 5%

Dans un contexte de hausse de la consommation nationale d'hydrocarbures, qui a augmenté de 4,7 % en 2023, l'Algérie a réussi à maintenir son indépendance en matière d'approvisionnement, sans avoir recours aux importations de carburants depuis quatre ans. Cette indépendance repose sur le développement de capacités locales de raffinage et la valorisation des déchets énergétiques, comme les huiles usagées, dont la production annuelle atteint 150 000 tonnes. Rachid Nadil a cité, en outre, la poursuite de la hausse de la consommation annuelle de produits pétroliers, la consommation de carburant Diesel (Mazout) ayant atteint 10,9 millions de tonnes en 2024, soit une hausse de 5% par rapport à 2023 (10,38 millions de tonnes). La consommation de l'essence a aussi aug-

menté de 6% pour atteindre 3,57 millions de tonnes en 2024, contre 3,36 millions de tonnes en 2023. La consommation du gaz de pétrole liquéfié (GLP) a atteint 1,8 millions de tonnes, contre 1,74 millions de tonnes en 2023, alors que la consommation annuelle d'asphalte s'est stabilisée à 490.000 tonnes. Sur un autre registre, Rachid Nadil a souligné l'importance du rôle international de l'Algérie. Son élection à la vice-présidence de MedReg (Mediterranean Energy Regulators) renforce la position du pays dans les décisions stratégiques régionales, tout en ouvrant des opportunités d'échanges techniques et financiers. Pour accompagner cette modernisation, le gouvernement met en place des mesures concrètes, comme une réforme législative visant à optimiser la distribution des carburants. Un projet ambitieux prévoit par ailleurs de planter 420 millions d'arbres pour réduire l'empreinte carbone du pays, tout en améliorant les infrastructures de transport et de stockage des hydrocarbures. « Ces initiatives témoignent de notre engagement à conjuguer développement économique et protection de l'environnement. La réforme de la distribution des carburants vise à garantir une meilleure équité territoriale, tandis que notre projet de reforestation à grande échelle reflète une vision durable pour les générations futures. Nous voulons faire de l'Algérie un modèle en matière de transition énergétique dans la région » a affirmé le président de l'ARH. Ces initiatives préparent l'Algérie à relever les défis énergétiques de demain et à consolider sa place sur la scène énergétique mondiale.

EN HAUSSE DE 5,5 % PAR RAPPORT AUX 11 MOIS DE 2023 :

2 837,7 milliards DA de recettes fiscales engrangées

Par Sirine R.

Les recettes fiscales ont enregistré une hausse de 5,5 % au 30 novembre 2024. Elles sont passées de 1 689 milliards DA durant la même période en 2023 à 2 837,7 milliards DA, a annoncé la directrice générale des impôts, Amel Abdellatif. Elle a précisé que le recouvrement des impôts par la DGI représente 70 % de la fiscalité hors hydrocarbures. Dans une déclaration à une chaîne de télévision, Mme Abdellatif a attribué cette augmentation des recettes à plusieurs facteurs, principalement la relance de l'activité économique et l'augmentation de la consommation. Elle a souligné que les mesures prises par le gouvernement pour préserver le pouvoir d'achat ont eu un impact positif sur la consommation.

Elle a également mentionné une hausse des recettes liées à l'IRG (Impôt sur le Revenu Global) ainsi qu'aux taxes foncières et immobilières, résultats des différentes réformes et mesures mises en œuvre depuis 2021. En ce qui concerne les recettes des hydrocarbures, la directrice a déclaré qu'elles ont atteint 3 567 milliards DA. Toutefois, ces recettes n'ont pas connu d'augmentation par rapport à 2023, principalement en raison de la baisse des prix du pétrole sur les marchés internationaux. Elle a ainsi recommandé de renforcer la fiscalité ordinaire, affirmant que chaque citoyen doit contribuer au budget de l'État. Vente de la vignette automobile en ligne dès mars prochain Concernant la vignette automobile, Mme Abdellatif a annoncé le lancement de sa

vente via un portail électronique à partir du 1er mars 2025. Elle a précisé que les recettes de la vignette ont progressé, passant de 8,6 milliards à 8,7 milliards DA jusqu'en novembre 2024. De plus, entre le 1er et le 18 janvier 2025, un montant de 78 millions DA a été collecté, correspondant à la vente de 29 924 vignettes. Prolongation de l'exonération de la TVA sur certains produits alimentaires Mme Abdellatif a également révélé que la loi de finances 2025 prévoit la prolongation de l'exonération temporaire de la TVA jusqu'au 31 décembre 2025 pour certains produits alimentaires de base, tels que les légumes secs, le riz, les fruits et légumes, les œufs et les viandes blanches locales. Elle a précisé : « La suppression de la TVA est une mesure en vigueur depuis 2024 et maintenue en 2025, visant à stabiliser les prix. »

ALGERIAN QATARI STEEL

Exportation de 700.000 tonnes de produits sidérurgiques en 2024

Par R. E.

La société Algerian Qatari Steel (AQS), implantée dans la zone industrielle de Bellara, dans la commune d'El Milia (Jijel), a exporté près de 700.000 tonnes de produits sidérurgiques en 2024, a indiqué, dimanche le directeur général-adjoint de l'entreprise, Sofiane Chaib Setti. Le responsable a rappelé qu'AQS "a pu accéder, grâce à la qualité de ses produits, à de nombreux marchés internationaux, ce qui lui a permis d'exporter quelque 700.000 tonnes d'acier et dérivés vers 36 pays". M. Chaib Setti a ajouté que ces exportations ont généré "plus les 360 millions de dollars", ce qui reflète, selon lui, "l'implication de l'entreprise dans l'orientation générale des pouvoirs publics visant à augmenter les exportations hors hydrocarbures". L'accès des produits de l'entreprise aux marchés internationaux et "la prise de parts importantes" s'expliquent, a encore indiqué le directeur général-adjoint d'AQS, par "le respect des normes et des standards exigés par les différents pays pour accepter tout produit". Pour M. Chaib Setti, "l'obtention de certificats internationaux de conformité en matière de qualité a permis à la société d'intégrer sans problème la plupart des marchés européens, américains et asiatiques", et lui a également permis de remporter le titre de "meilleur exportateur algérien vers l'Afrique pour l'année 2024". Le chiffre d'affaires de la société Algerian Qatari Steel a atteint, en 2024, pas moins de 139 milliards de dinars, tandis que le volume de production a dépassé les deux (2) millions de tonnes de produits sidérurgiques, dont 66% ont été orientés vers le marché national et 34% vers l'exportation. Ces chiffres reflètent "la compétitivité du produit algérien sur les plus prestigieux marchés internationaux", a affirmé M. Chaib Setti, révélant que l'objectif fixé dans un proche avenir est d'atteindre un volume d'exportation de 2,7 millions de tonnes sur 4 millions de tonnes représentant la production annuelle totale de la société et ce, après la mise en œuvre de la deuxième phase du projet d'extension dont l'entrée en service est prévue pour 2028.

DÉCLARATION DÉFINITIVE
DE L'IFU DE L'EXERCICE
2024

Prorogation
du délai de
souscription
jusqu’au 30
janvier

La Direction Générale des Impôts (DGI) a annoncé, samedi dans un communiqué, la prorogation du délai de souscription de la déclaration définitive de l'impôt forfaitaire unique (IFU) de l'exercice 2024 jusqu'au 30 janvier 2025. "La DGI porte à la connaissance des contribuables soumis à l'Impôt forfaitaire unique, que le délai de souscription de la déclaration définitive (G12 Bis) du chiffre d'affaires ou des recettes professionnelles, est prorogé jusqu'au 30 janvier 2025, et ce, pour garantir la satisfaction des obligations fiscales dans les meilleures conditions", a-t-elle précisé. Elle a dans ce cadre rappelé la mise à la disposition de tous les contribuables les deux portails numériques, à savoir "Moussahamatic" et "Jibaya'tic", permettant d'accomplir les obligations fiscales en ligne, 24h/24 et 7jours/7. Les concernés peuvent consulter la rubrique des services numériques sur le site web officiel de la DGI "mfdgi.gov.dz", pour plus d'informations, ajoute le communiqué.

CONCOURS NATIONAL
DE RECRUTEMENT DES
ÉTUDIANTS MAGISTRATS
Inscriptions
préliminaires à
partir du 19
janvier

Le ministère de la Justice a annoncé, samedi dans un communiqué, la période des inscriptions préliminaires pour la deuxième session du concours national de recrutement des étudiants magistrats pour l'année 2024, qui se déroulera du 19 au 30 janvier en cours. «La phase des inscriptions préliminaires pour la deuxième session du concours national de recrutement des étudiants magistrats pour l'année 2024 aura lieu entre le 19 janvier 2025 à partir de 00h00 et le 30 janvier 2025 jusqu'à 16h30», selon la même source. Les intéressés peuvent «s'inscrire via le lien suivant: <https://concours.mjustice.dz>».

TOURISME SAHARIEN

Près 23.000 touristes étrangers
ont visité le grand sud depuis
début octobre 2024

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, a indiqué, samedi à Alger, que près de 23.000 touristes étrangers avaient visité les régions du sud depuis le début de la saison de tourisme saharien en octobre dernier, appelant à une nouvelle approche visant à encourager l'investissement et la promotion de ce type de tourisme. Présidant une rencontre sur la saison du tourisme saharien 2024-2025, à laquelle ont pris part les directeurs du tourisme et les partenaires du secteur, Mme Meddahi a précisé que les wilayas du sud, qui regorgent de trésors naturels exceptionnels, avaient "attiré, entre octobre 2024 et janvier 2025, pas moins de 22.700 touristes

étrangers et 86.000 locaux", mettant en avant les efforts de l'Etat pour développer ce type de tourisme sur tous les plans afin de faire de cette région une destination touristique par excellence. A cette occasion, la ministre a salué les efforts consentis dans ces wilayas par les cadres du secteur, les services de sécurité, l'ensemble des opérateurs et les habitants, qui ont tous contribué à "donner une image authentique aux visiteurs et aux touristes, depuis le début de la saison du tourisme saharien organisée entre octobre et mai de chaque année". Le tourisme saharien est très prisé par les touristes étrangers et constitue l'épine dorsale de la stratégie touristique natio-

nale au regard de son impact sur le développement local et sur l'économie nationale en général, a soutenu la ministre, insistant sur la nécessité de le promouvoir à travers "une série de mesures à court terme pour pallier les insuffisances constatées en termes d'infrastructures hôtelières, de formation de la ressource humaine et de mise en valeur des atouts touristiques exceptionnels dont disposent les régions du sud". Elle a, dans ce cadre, souligné la nécessité de "mettre en œuvre une approche visant à renforcer les infrastructures hôtelières en partenariat avec le secteur privé, tout en veillant à préserver le cachet architectural et environnemental de la région".

CONSTANTINE

Près de 7.600 repas
chauds distribués à des
personnes sans
domiciles fixe

Un total de 7.580 repas chauds a été distribué à Constantine au profit de personnes sans domicile fixe (SDF), dans le cadre de la campagne de solidarité "Hiver chaud", initiée par le bureau local du croissant rouge algérien (CRA), a indiqué, dimanche son président, Hadj Amor Benacer. Cette initiative humanitaire qui a été entamée le début du mois de novembre dernier a permis la distribution de 100 repas chauds par jour et vise à venir en aide à cette catégorie vulnérable, notamment durant cette période marquée par une baisse des températures, a précisé à l'APS le même responsable. Ce programme spécial "hiver" tracé par cet organisme d'aide humanitaire porte aussi sur l'organisation des visites médicales à domicile vers des zones reculées, où 69 consultations médicales ont été déjà effectuées au profit de 49 familles démunies dans les communes de Beni H'midene et de Didouche Mourad, a-t-il ajouté, notant que cette opération se poursuivra jusqu'à la veille du mois du Ramadhan prochain pour toucher 107 autres familles inscrites, relevant des communes d'Ain Abid, d'Ouled Rahmoune et de Benbadis.

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le ministre insiste sur la qualité des
prestations et la promotion du e-paiement

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a souligné samedi depuis Adrar l'importance d'assurer des prestations de qualité aux abonnées, appelant à les inciter à utiliser les moyens du e-paiement, indique un communiqué du ministère. Lors de sa visite aux agences commerciales de Mobilis et d'Algérie Télécom au chef lieu de wilaya, M. Zerrouki a insisté sur l'importance d'assurer des services de qualité aux abonnés tout en les incitant à recourir aux moyens de e-paiement. Inspectant plusieurs projets dans la wilaya, le ministre a donné des instructions pour accélérer la cadence des travaux. Concernant les projets de réalisation du nouveau centre de télécommunications et du siège de la direction opérationnelle d'Algérie Télécom, M. Zerrouki a insisté sur l'accélération du rythme de réalisation des deux projets, notamment pour le siège de la direction opérationnelle qui accuse un retard, ordonnant l'envoi de rapports périodiques sur l'avancement des travaux, afin de pouvoir les mettre en service à l'occasion de la fête de l'indépendance,

selon la même source. A Zaouiet Kounta où il a inspecté l'avancement du projet de réalisation d'un nouveau point de présence commercial d'Algérie Télécom, le ministre a souligné l'importance d'accélérer le rythme des travaux tout en garantissant leur qualité, mettant l'accent sur l'importance de la réception du projet dans les plus brefs délais. Par ailleurs, le premier responsable du secteur, a appelé à redoubler d'efforts pour accélérer la conversion des abonnés du réseau cuivre vers la fibre optique. Pour renforcer le raccordement des périmètres agricoles de la wilaya d'Adrar aux réseaux de télécommunications, M. Zerrouki a procédé à la pose de la première pierre d'un projet de réalisation d'un nouveau centre technique d'Algérie Télécom sur la route Adrar-Aouelf, au milieu de périmètres agricoles. Ce projet vise, ajoute le communiqué, à renforcer l'infrastructure de télécommunications et à assurer sa sécurité, et permet de couvrir les investissements agricoles, notamment le projet algéro-qatari "Baladna" et les régions voisines, par le réseau de fibre optique.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTÈRE DU COMMERCE INTÉRIEUR
ET DE LA RÉGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة، التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DU DÉVELOPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 19 جانفي 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date:19 Janvier 2025

Prix du détail¹			أسعار التجزئة²		المنتجات	
DA / Kg			دج / كغ			
Produits	معدل	أعلى	أدنى			
	Moyenne	Maximum	Minimum			
Légumes frais	Pomme de terre	78	98	58	البطاطا	خضار طازجة
	Tomate	96	112	80	الطماطم	
	Oignon sec	50	56	43	البصل الجاف	
	Ail sec	486	551	422	الثوم الجاف	
	Carotte	69	78	60	الجزر	
	Navet	83	93	74	لفت	
	Choux fleur	71	80	61	قرنبيط	
	Choux	79	88	71	الكرنب	
	Courgette	180	196	164	الكوسة	
	Haricot vert	308	330	287	الفاصولياء الخضراء	
Laitue	100	113	88	الخس		
Fruits frais	Clémentine	120	150	111	الكليمنتين	فواكه طازجة
	Mandarine	102	135	112	المندرين	
	Orange	115	140	90	البرتقال	
	Citron	122	140	105	الليمون	
	Pomme locale	398	506	291	التفاح المحلي	
	Datte	522	657	387	التمر	
	Banane	406	422	390	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1760	1888	1632	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	366	378	354	الدجاج	
	Œufs (Unité)	18	20	17	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	96	101	90	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	-0,27	-1,45	8,10	7,14	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 350,00	NC	0,00	0,20	1,93	7,05	7,86	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 273,00	2280,00	0,31	1,33	0,01	11,99	5,48	30043	68 498 040,00
EGH EL AURASSI	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-3,27	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-11,52	2,03	-	0	0,00

INDUSTRIE DU TEXTILE ET DU CUIR

Des clusters pour plus de performances

Porté par une stratégie nationale ambitieuse et des initiatives innovantes, ce secteur, après des années difficiles, s'efforce de retrouver ses repères dans un marché exigeant. L'objectif est de produire mieux et davantage, dans un contexte national et régional marqué par une forte concurrence. Face à ces défis, grâce à des unités de production modernisées, des volumes de production en hausse et des partenariats prometteurs, l'Algérie aspire à devenir un acteur clé de l'industrie textile et du cuir à l'échelle régionale et internationale.

Par Réda Hadi

Et c'est dans l'esprit de mieux et plus produire, que le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Sifi Ghrieb, a appelé les opérateurs économiques activant dans diverses filières industrielles, notamment dans les filières du cuir et du textile, à s'organiser en clusters, lors d'une réunion entre les différents acteurs de ce secteur.

Pour résumer l'essence de cette réunion, le ministre Sifi Gharib a souligné l'importance de fédérer les efforts et d'organiser les acteurs en clusters pour augmenter la capacité de production et répondre aux besoins du marché national, tant en quantité qu'en qualité, à des prix compétitifs. Il a mis l'accent sur la nécessité de structurer ces industries en groupements qui seront impliqués dans le processus décisionnel.

Les participants ont discuté du potentiel des producteurs locaux pour satisfaire la demande nationale en produits textiles et en cuir, notamment les vêtements et les chaussures. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement pour promouvoir la production nationale et réduire la dépendance aux importations.

Pour Ghrieb, l'organisation en clusters, permettra de participer à la prise de décision en tant que force de proposition et contribuer à l'élaboration d'une feuille de route pratique permettant de relancer ces deux filières, de répondre aux besoins locaux et d'aller vers l'exportation. Présidant cette rencontre regroupant les

principaux opérateurs économiques activant dans les filières du cuir et du textile, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de consolider l'effort industriel national dans toutes les branches et filières industrielles dont les filières Cuir et Textile

La structuration en cluster permettra de s'associer à la prise de décision, en d'identifier tous les obstacles qui entravent le développement de ces deux filières et en proposant des solutions.

Pour le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique cela permettra de faire de ces groupements un canal de communication avec les autorités publiques.

Aussi, a-t-il ajouté, l'on attend de ces groupes qu'ils soient une force de proposition à même de contribuer à l'élaboration d'une feuille de route pratique pour relancer les industries du textile et du cuir et répondre aux besoins locaux en termes de quantité, de qualité et à des prix concurrentiels, tout en augmentant le taux d'intégration dans la chaîne de valeur de ces filières et aller vers l'exportation.

Celui-ci a également mis en avant l'importance de la création de pôles d'excellence pour les filières du cuir et du textile, de la coordination et de la coopération entre les différents opérateurs concernant la production, le marketing et le e-marketing.

Une proposition marquée aussi, par la création de plusieurs centres de formation spécialisés dans les différents métiers liés aux filières du cuir et du textile répartis à travers l'ensemble du territoire

national, et ce en collaboration avec le secteur de l'enseignement et de la formation professionnels.

Les participants à cette rencontre à laquelle ont pris part 70 opérateurs économiques publics et privés, notamment des producteurs, sous-traitants, distributeurs et exportateurs de divers produits textiles et cuir, en sus de représentants de groupes et d'associations professionnels encadrant cette activité, et d'experts en la matière, ont évoqué les moyens et capacités dont disposent les producteurs locaux pour répondre aux besoins nationaux en matière de produits textiles et en cuir, notamment l'habillement et la chaussure. Ils ont également évoqué les préoccupations qui entravent le développement de ces filières en Algérie, telles que le manque de main-d'œuvre qualifiée, les droits douaniers et les taxes fiscales appliquées sur la matière première importée, l'absence de zones industrielles dédiées aux filières du textile et du cuir, le manque de laboratoires spécialisés pour le contrôle et la conformité, nécessaires aux opérations d'exportation, outre la problématique du marché informel.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'organisation et la relance des différentes branches et filières industrielles selon "une nouvelle vision" visant à renforcer le dialogue franc et transparent entre les différents acteurs des secteurs public et privé, outre la mise en place d'une approche commune à même de contribuer au développement du secteur industriel et à la diversification de l'économie nationale.

INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Le développement des deux filières à l'étude

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Sifi Ghrieb a tenu, samedi soir, une réunion avec les opérateurs économiques, publics et privés, activant dans les secteurs des industries électriques et électroniques, afin d'examiner et établir une feuille de route commune à même d'organiser et de développer ces filières industrielles à forte valeur ajoutée, indique un communiqué du ministère.

M. Ghrieb a souligné que "cette rencontre sera suivie d'autres réunions avec chacune des filières afin de déterminer les potentialités, les objectifs, les obstacles et les démarches pratiques à entreprendre en fonction des priorités actuelles à court et moyen termes, via une feuille de route aux contours clairs pour le développement de ces industries", précise la même source.

Le ministre a, à cet égard, mis en avant "l'importance d'organiser les fabricants et les opérateurs économiques en un cluster dédié aux industries électriques et un autre aux industries électroniques, de former des équipes de travail et de renforcer le partenariat gagnant-gagnant entre les secteurs public et privé, dans le but de favoriser l'effort industriel national que son ministère s'efforce de concrétiser".

Par ailleurs, M. Ghrieb a rappelé les "cinq (5) matrices que le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique élaborent consistant en : les intrants et les extrants, les compétences nationales, les déchets industriels, le parc technologique industriel ainsi que le réseau national de l'ingénierie inversée", mettant en avant "le rôle que pourraient jouer les entreprises activant dans les industries électriques et électroniques en la matière", ajoute le communiqué.

"L'agrément et la conformité aux normes, figuraient parmi des points évoqués par le ministre à l'effet de développer ces industries et de proposer des produits de qualité faciles à être exportés" Cette rencontre s'inscrit "dans le cadre de l'organisation et de la redynamisation des différentes filiales industrielles, selon une nouvelle approche visant à conforter le dialogue entre les différents opérateurs des deux secteurs public et privé, en vue d'élaborer une vision commune contribuant au développement du secteur industriel et à la diversification de l'économie nationale", conclut le communiqué.

R.E.

RÉHABILITATION ET EXTENSION DU BARRAGE VERT

Des progrès satisfaisants concrétisés depuis la relance du projet

Depuis le lancement officiel du projet de réhabilitation et d'extension du Barrage vert, en 2023, l'évaluation de ce projet stratégique pour les pouvoirs publics fait ressortir, selon les services du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, un bilan "positif", avec un rythme de réalisation devant être poursuivi afin d'atteindre les objectifs fixés à l'horizon de 2030.

Après une année depuis le lancement officiel du programme de relance du Barrage vert, le 29 octobre 2023 à Djelfa, le bilan fait ressortir "la réalisation de 64% de l'objectif fixé en termes de plantations, alors que les actions de protection des sols ont été achevées, à savoir, la correction torrentielle et la mise en défens des parcours steppique qui représentent 63% de la superficie du Barrage vert, et ce, dans le but d'augmenter les unités fourragères", selon les précisions obtenues par l'APS auprès de la Direction générale des forêts (DGF), le maître d'ouvrage du projet. Suivi de près par le président de la Ré-

publique, M. Abdelmadjid Tebboune, qui veille à sa mise en œuvre, le projet de réhabilitation du Barrage vert a bénéficié de moyens nécessaires pour sa concrétisation en raison de ses retombées économiques et sociales attendues sur la population locale, en plus du rôle que joue cette ceinture en matière de lutte contre les changements climatiques.

Le bilan de la DGF fait ressortir, également, le désenclavement des exploitations agricoles, réalisé dans le cadre de ce programme visant l'amélioration des conditions de travail dans ces espaces et leur valorisation à travers des plantations fruitières. Ce projet a permis aussi la création d'une offre d'emploi à plusieurs entreprises et micro-entreprise au niveau des 13 wilayas concernées par le programme.

En fin décembre dernier, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, avait présidé une réunion consacrée à l'évaluation de ce projet lors de laquelle il a été relevé un bilan "positif" sur son avancée et la néces-

sité de maintenir la même cadence afin d'atteindre les objectifs fixés d'ici 2030, à savoir la restauration des écosystèmes naturels en vue d'assurer leur résilience face au changement climatique et à la désertification, a rappelé la DGF.

Le projet de relance et réhabilitation de cette ceinture verte vise à consolider les écosystèmes naturels et de les restaurer au niveau de l'aire du barrage vert qui s'étale sur une superficie de 4,7 millions d'hectares situés dans 13 wilayas steppiques, comprenant 183 communes avec une population de 7 millions d'habitants.

Les opérations prévues dans ce cadre, portent notamment sur les plantations, la mobilisation des points d'eau, l'ouverture de nouvelles pistes et les travaux d'aménagement, ainsi que les aspects liés aux activités économiques impliquant les populations locales.

Pour réhabiliter cette ceinture verte, qui représente une référence aux niveaux régional, continental et international, les pouvoirs publics ont adopté une nouvelle approche impliquant les communautés

locales pour faire face au phénomène de la désertification dans ses différentes dimensions, qui s'accroissent en raison des changements climatiques menaçant les écosystèmes, d'une part, et la relance de la dynamique de développement économique et social dans les zones rurales, d'autre part.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des engagements internationaux de l'Algérie, notamment dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD).

Les travaux ont été confiés à plusieurs structures dont le Groupe génie rural (GGR), le Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDR) et le Haut-commissariat au développement de la steppe (HCDS).

Les petites et moyennes entreprises, ainsi que les startups ont été aussi mises à contribution, suivant les instructions assignées par le Président de la République au gouvernement, d'associer les jeunes compétences habitant dans les régions concernées par le Barrage vert.

R.E.

DJELFA

L'impératif de la sauvegarde de l'art de la fauconnerie et de son classement au patrimoine national souligné

L'impératif de la sauvegarde de l'art de la fauconnerie et de son classement en tant que patrimoine algérien authentique de renommée nationale et mondiale, a été souligné, samedi à Djelfa, à la clôture d'une conférence scientifique sur "La fauconnerie, défis de préservation d'un patrimoine et protection de l'environnement". Les intervenants à cette rencontre ont insisté sur la place qui doit revenir à cet art ancestral local appelé "El Bayaza" (terme algérien désignant l'art de la fauconnerie) dans le patrimoine national du fait qu'il est pratiqué depuis des lustres, comme en témoignent des écrits historiques et des images documentaires qui le définissent en tant que patrimoine algérien. De nombreux participants à cette conférence, organisée par l'Association des fauconniers de Djelfa (Bayazira), parmi lesquels des spécialistes de la préservation du patrimoine local et national, ont, aussi, plaidé en faveur de la promotion de ce patrimoine culturel, dont sa protection vise son classement national. Dans son intervention, M. Hakim Chouiha, spécialiste du patrimoine de la région et de la préservation de l'environnement, également membre fondateur de l'association, a abordé l'art de la fauconnerie en tant que patrimoine profondément enraciné dans l'histoire de l'humanité, mais aussi un local documenté par des peintures d'artistes mondiaux et de photographes éminents. De son côté, le président de l'association "Bayzara", Kamel Laid, a donné un aperçu historique sur l'art de la fauconnerie dans la région d'Ouled Nail, citant à titre d'exemple des peintures du XIXe et XXe siècles réalisées par des artistes internationaux, ainsi que des articles parus dans des revues de renommée mondiale. Il a, aussi, présenté des photographies de fauconniers ayant participé à de nombreux événements internationaux pour représenter l'Algérie dans cet art ancestral. Le classement de cet art constitue l'un des fondements essentiels pour la préservation de la fauconnerie en tant que patrimoine authentique reflétant une des facettes de l'identité culturelle de l'Algérie en général et des Ouled Nail de façon particulière, a estimé, pour sa part, Aissaoui Bouakaz, enseignant à l'université Ziane Achour de Djelfa Dans sa communication sur "Les faucons dans la législation algérienne", Mme Nafissa Mohieddine, directrice adjointe à la Direction générale des forêts (DGF) a souligné, pour sa part, l'existence de nombreux textes juridiques relatifs à la préservation et à la protection de la biodiversité en Algérie.

MÉDÉA

Des dispositions pour le maintien du trafic routier et la sécurité des citoyens

Plusieurs dispositions ont été prises à Médéa suite aux importantes chutes de pluie et de neige enregistrées durant les dernières quarante-huit heures à travers de nombreuses localités afin de maintenir ouverts à la circulation automobile les principaux axes routiers et de sécuriser les zones d'habitations situées en bordure des cours d'eau, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya.

Ainsi, des instructions ont été données par le wali, Djillali Doumi, aux responsables de la direction des travaux publics (DTP) pour prendre toutes les mesures nécessaires et la mobilisation de l'ensemble des moyens d'intervention afin d'éviter la fermeture des axes routiers et la perturbation du trafic routier et assurer la sécurité des usagers de la route, a-t-on fait savoir. Des équipes de la DTP sont, d'ailleurs, intervenues au cours des dernières heures sur plusieurs tronçons de la route nationale N 1, notamment l'axe Chiffa-El-Hamdanian, pour débayer des pierres qui se sont détachés des flancs des montagnes qui longent cette route, a-t-on signalé.

Des opérations de pompage d'eau ont été menées, d'autre part, par la Protection civile dans différentes zones d'habitation situées à proximité des Oueds qui traversent la wilaya, ont ajouté les mêmes services. Ces derniers font état, dans ce contexte, de la hausse du niveau de Oued El-Maleh à Sidi-Naamane, à l'est de Médéa, de Oued Isser et El-Had à Tablat, qui alimentent le barrage de Koudiate-Acerdoune, ainsi que de Oued El-Aach qui se déverse dans le barrage Ladrata à El-Omaria. L'Office national de l'assainissement (ONA) et les collectivités locales ont été chargés de renforcer leur présence sur le terrain par la mobilisation de l'ensemble de leurs moyens

d'intervention et de coordonner leurs actions pour plus d'efficacité, a-t-on indiqué. Autres mesures, l'organisation de patrouilles de surveillance aux abords des cours d'eau, l'ouverture de sites d'hébergement et d'accueil pour, éventuellement, la prise en charge de citoyens qui pourraient être bloqués sur la route, ainsi que la poursuite des opérations de nettoyage et de curage des collecteurs des eaux pluviales, souligne la même source. Il a été également décidé le renforcement de l'approvisionnement en gaz butane et en produits alimentaires de base des commerces situés en zones enclavées pour éviter tout désagrément, a-t-on conclu.

INTEMPÉRIES À BEJAIA

Plusieurs axes routiers inondés

Les pluies torrentielles qui se sont abattues ces dernières 24 heures dans la wilaya Bejaia ont affecté le réseau routier dont plusieurs axes ont été littéralement submergés, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale de la Protection civile. En raison des fortes précipitations, plusieurs axes routiers à travers la wilaya ont été inondés, à l'instar de la RN12, reliant Bejaia à Tizi-Ouzou, recouverte d'eau sur 6 km entre Ibourassene et El-Kseur et de la RN 09, joignant Bejaia à Sétif, quasiment inondée à hauteur du lieu-dit "Aboudaou" (entrée Est de Bejaia) à proximité du pôle universi-

taire éponyme, selon la même source. Si le premier axe (RN 12) est totalement fermé à la circulation, au niveau du second (RN 09) le trafic est difficile, a-t-on précisé, ajoutant que ces tronçons autoroutiers ont connu une remontée des eaux de l'oued Soummam en crue, depuis vendredi soir. Ce phénomène inhérent aux crues des oueds, a par ailleurs, fortement impacté, d'autres régions, à l'instar de Boukhilfa, à 10 km sur la montagne à l'est de Bejaia où un pont, reliant celle-ci aux localités nord de la wilaya de Sétif, notamment à Bouandès, a été emporté par les eaux, selon la gendarmerie

nationale, qui signale que le trafic routier y est littéralement suspendu. Plus à l'Est, à Bordj-Mira, à 45 km de Bejaia, l'oued de cette région est, lui aussi, en crue, causant des dégâts matériels sans faire de victimes. Plusieurs véhicules y ont été emportés ou engloutis, notamment quelques engins d'un parc à matériel limitrophe, a-t-on appris auprès de l'Assemblée populaire de Taskriout. Non loin de là, à Aokas, sur la côte, l'oued Tabalout, non loin du village d'Anza, a aussi débordé et la force de sa déferlante a déraciné une multitude d'arbres. Ces fortes ondes ont, par ailleurs, provoqué une série

de glissements de terrains et autres chutes de pierres dans plusieurs régions, particulièrement à hauteur de la RN.9 (Bejaia/Sétif par Kherrata) et la RN 75 (Bejaia/Sétif par Barbacha), compliquant davantage la situation de mobilité sur les deux axes déjà aux prises avec des chutes de neige abondantes, particulièrement sur ce dernier tronçon, à hauteur du tronçon Kendira-Barbacha, siège d'une accumulation de neige, estimée à plus de 25 cm d'épaisseur. Ces intempéries (pluie, neige et crues), quoiqu'importantes, n'ont pas causé de victimes, selon la Protection civile.

CONSTANTINE

Réception attendue de 9 dépôts de proximité pour le stockage de céréales

Neuf (9) dépôts de proximité destinés au stockage de céréales devraient être livrés "au cours du premier semestre de cette année" dans plusieurs communes de la wilaya de Constantine, a-t-on appris, samedi, auprès des services de

la wilaya. Ces magasins de stockage sont situés dans les communes d'Ain Abid (2 dépôts), d'Ain Smara (1), d'Ibn Badis (2), d'Ibn Ziad (2) et de Zighoud-Youcef (2), selon la même source qui a ajouté que ces projets, qui représentent une capacité de

stockage supplémentaire de 450.000 quintaux, porteront la capacité d'emmagasinage totale dans la wilaya de Constantine à 2,1 millions de quintaux. La récolte céréalière avait atteint dans cette wilaya plus de 1,9 million de quintaux lors la précé-

dente campagne moissons-battage, dont plus de 376.000 quintaux (92.200 quintaux de blé dur, 78.000 quintaux de blé tendre, 5.000 quintaux d'orge et 75 quintaux d'avoine) avaient été stockés, a-t-on rappelé.

ORAN

Lancement de la révision et de l'amélioration du plan du pôle urbain «Ahmed Zabana»

Les résultats préliminaires de l'étude portant sur la révision et l'amélioration du plan du pôle urbain "Ahmed Zabana", relevant de la commune de Misserghine (Oran), ont été présentés samedi. Le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUC) de la wilaya, Amouri Riyad, a indiqué, lors de cette présentation effectuée à l'occasion de la visite d'inspection du wali d'Oran, Samir Chibani, que le pôle urbain "Ahmed Zabana", dont les études ont été approuvées par le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, en 2017, a connu d'importantes modifications durant sa réalisation, ce qui a nécessité sa révision pour remédier aux lacunes et permettre une meilleure exploitation des terrains disponibles. Le pôle urbain "Ah-

med Zabana", qui couvre une superficie de 1.375 hectares, a permis jusqu'à présent l'implantation de 48.000 logements de différentes formules, en plus de dizaines d'établissements scolaires, sanitaires, administratifs et culturels. Le site pourrait accueillir 43.000 logements supplémentaires et de nombreuses infrastructures, si certains aménagements fonciers étaient révisés, a-t-on indiqué. M. Amouri a précisé que ses services, en collaboration avec le bureau d'études en charge de la nouvelle étude, ainsi que plusieurs organismes publics concernés, ont mené des consultations avec les habitants du pôle urbain afin de recueillir leurs observations sur la vie dans ce cadre urbain, après y avoir résidé durant plusieurs années. Cela a permis de relever un certain

nombre de préoccupations relatives au transport, à l'environnement, aux travaux publics et à l'aménagement urbain, qui seront prises en compte dans le cadre de l'étude en cours. Lors de sa visite, le wali d'Oran a donné des instructions pour l'utilisation d'un terrain de 50 hectares, d'une profondeur de 50 mètres, comme centre de décharge pour les déchets inertes. Il a également demandé à intensifier les efforts pour achever la réalisation de huit établissements scolaires avant la rentrée scolaire prochaine. Enfin, M. Chibani a inspecté plusieurs projets et infrastructures en cours réalisation au sein du pôle urbain "Ahmed Zabana", qui contribueront à améliorer les conditions de vie des habitants.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Trump affronte une Chine toujours plus puissante et affirmée

*Peut-il gérer les relations entre les États-Unis et la Chine sans précipiter la Troisième Guerre mondiale ?***2^e partie et fin**

Par Michael T. Klare(*)

Certaines de ces mesures, notamment l'accélération des transferts d'armes vers Taïwan, ont été adoptées en réponse aux pressions exercées par les faucons anti-Pékin au Congrès. Toutes, cependant, s'inscrivent dans une stratégie globale de l'administration visant à encercler la Chine avec une constellation d'installations militaires américaines et d'alliés et de partenaires armés par les États-Unis. Du point de vue de Pékin, Washington exerce donc déjà une pression militaire et géopolitique extrême sur la Chine. La question est la suivante : l'administration Trump augmentera-t-elle ou diminuera-t-elle ces pressions, en particulier en ce qui concerne Taïwan ?

Que Trump approuve l'augmentation des ventes d'armes et de la coopération militaire avec Taïwan va essentiellement de soi (autant, du moins, que tout ce qui l'implique). Les Chinois ont déjà connu des hausses de l'aide américaine à Taïwan par le passé et peuvent probablement supporter une nouvelle hausse. Mais cela laisse des questions bien plus volatiles en suspens : adoptera-t-il la « clarté stratégique », garantissant l'intervention automatique de Washington en cas d'invasion de Taïwan par la Chine, et approuvera-t-il une expansion substantielle de la présence militaire américaine dans la région ? Ces deux mesures ont été préconisées par certains des faucons anti-Pékin de l'entourage de Trump, et elles ne manqueront pas de provoquer des réactions féroces et difficiles à prévoir de la part de Pékin.

Bon nombre des conseillers les plus proches de Trump ont d'ailleurs insisté sur la « clarté stratégique » et le renforcement de la coopération militaire avec Taïwan. Michael Waltz, par exemple, a affirmé que les États-Unis devaient « être clairs sur le fait que nous défendrons Taïwan comme mesure de dissuasion ».

Il a également appelé à un renforcement de la présence militaire dans le Pacifique occidental. De même, en juin dernier, Robert C. O'Brien, conseiller à la sécurité nationale de Trump de 2019 à 2021, a écrit que les États-Unis « devraient exprimer clairement » leur « engagement » à « aider à défendre » Taïwan, tout en développant la coopération militaire avec l'île.

Trump lui-même n'a pris aucun engagement de ce type, préférant adopter une position plus ambivalente. En fait, dans son style propre, il a demandé à Taïwan de dépenser davantage pour sa propre défense et a exprimé sa colère face à la concentration de la fabrication de puces informatiques de pointe sur l'île, affirmant que les Taïwanais « ont pris environ 100 % de nos activités dans le domaine des puces ». Mais il a également mis en garde contre des mesures économiques sévères si la Chine imposait un blocus de l'île, déclarant au comité éditorial du Wall Street Journal : « Je dirais [au président Xi] : si vous entrez à Taïwan, je suis désolé de le faire, je vais



vous imposer une taxe de 150 à 200 % ». Il n'aurait pas besoin de menacer de recourir à la force pour empêcher un blocus, a-t-il ajouté, car le président Xi « me respecte et il sait que je suis [exclamation] fou. » De tels commentaires révèlent l'impasse dans laquelle Trump se trouvera inévitablement lorsqu'il s'agira de Taïwan cette fois-ci. Il pourrait, bien sûr, tenter de persuader Pékin de réduire sa pression militaire sur l'île en échange d'une réduction des droits de douane américains, ce qui réduirait le risque de guerre dans le Pacifique, mais renforcerait la position économique de la Chine et décevrait bon nombre de ses principaux conseillers. En revanche, s'il choisit d'agir « follement » en adoptant une « clarté stratégique » et en intensifiant la pression militaire sur la Chine, il recevra probablement les félicitations de nombre de ses partisans, tout en provoquant une guerre (potentiellement nucléaire) avec la Chine.

Guerre commerciale ou coexistence économique ?

La question des droits de douane représente une autre façon pour Trump de faire un choix crucial entre des mesures punitives et des options transactionnelles au cours de son second mandat – ou, pour être plus précis, de décider de la sévérité des droits de douane et des autres difficultés économiques qu'il essaiera d'imposer à la Chine.

En janvier 2018, la première administration Trump a imposé des droits de douane de 30 % sur les panneaux solaires importés et de 20 % à 50 % sur les machines à laver importées, dont beaucoup provenaient de Chine. Deux mois plus tard, l'administration a ajouté des droits de douane sur l'acier (25 %) et l'aluminium (10 %) importés, visant encore une fois avant tout la Chine. Et malgré ses nombreuses critiques de la politique étrangère et économique de Trump, le président Biden a choisi de maintenir ces droits de douane, et même d'en ajouter de nouveaux, notamment sur les voitures électriques et d'autres produits de haute technologie. L'administration Bi-

den a également interdit l'exportation de puces informatiques de pointe et de technologies de fabrication de puces vers la Chine, dans le but de ralentir les progrès technologiques de ce pays.

Par conséquent, lorsque Trump reprendra ses fonctions le 20 janvier, la Chine sera déjà soumise à de fortes pressions économiques de la part de Washington. Mais lui et ses collaborateurs insistent sur le fait que ces pressions ne seront pas assez fortes pour freiner la montée en puissance de la Chine. Le président élu a déclaré que, dès le premier jour de son nouveau mandat, il imposerait des droits de douane de 10 % sur toutes les importations chinoises et qu'il prendrait ensuite d'autres mesures sévères. L'équipe Trump a notamment annoncé son intention de porter les droits de douane sur les importations chinoises à 60 %, de révoquer le statut de la Chine en matière de relations commerciales normales permanentes (également connu sous le nom de « nation la plus favorisée ») et d'interdire le transbordement des importations chinoises dans des pays tiers.

La plupart des conseillers de Trump se sont montrés très favorables à ces mesures. « Trump a raison : nous devons augmenter les droits de douane sur la Chine », a écrit Marco Rubio en mai dernier. « Les tactiques anticoncurrentielles de la Chine donnent aux entreprises chinoises un avantage injuste en termes de coûts par rapport aux entreprises américaines. Les droits de douane qui répondent à ces tactiques empêchent ou inversent les délocalisations, préservant ainsi la puissance économique de l'Amérique et promouvant les investissements nationaux. »

Mais Trump devra également faire face au refus d'autres conseillers qui mettent en garde contre de graves perturbations économiques si de telles mesures devaient être adoptées. Selon eux, la Chine dispose de ses propres outils pour mener une guerre commerciale avec les États-Unis, notamment des droits de douane sur les importations américaines et des restrictions sur les entreprises américaines qui font des affaires en Chine, y compris Tesla d'Elon Musk, qui produit la moitié de ses voitures

dans ce pays. Pour ces raisons et d'autres encore, le Conseil d'affaires États-Unis-Chine a averti que des droits de douane supplémentaires et d'autres restrictions commerciales pourraient s'avérer désastreux, invitant « la Chine à prendre des mesures de rétorsion, ce qui entraînerait des pertes supplémentaires d'emplois et de production aux États-Unis. »

Comme dans le cas de Taïwan, Trump sera confronté à des décisions véritablement redoutables en ce qui concerne les relations économiques avec la Chine. Si, en effet, il suit les conseils des idéologues de son entourage et poursuit une stratégie de pression maximale sur Pékin, spécifiquement conçue pour entraver la croissance de la Chine et freiner ses ambitions géopolitiques, il pourrait précipiter rien de moins qu'un effondrement économique mondial qui affecterait négativement la vie de tant de ses partisans, tout en diminuant de manière significative l'influence géopolitique de l'Amérique elle-même. Il pourrait donc suivre les inclinations de certains de ses principaux conseillers économiques, comme le chef de la transition Howard Lutnick, qui sont favorables à une relation plus pragmatique et plus commerciale avec la Chine. La manière dont Trump choisira d'aborder cette question déterminera probablement si l'avenir sera marqué par une augmentation des turbulences et des incertitudes économiques ou par une stabilité relative. Et il est toujours important de se rappeler qu'une décision de jouer les durs avec la Chine sur le front économique pourrait également augmenter le risque d'une confrontation militaire menant à une guerre à grande échelle, voire à la Troisième Guerre mondiale.

Et si Taïwan et le commerce sont sans aucun doute les questions les plus évidentes et les plus difficiles auxquelles Trump sera confronté dans la gestion (ou la mauvaise gestion ?) des relations entre les États-Unis et la Chine dans les années à venir, ce ne sont pas les seules, loin s'en faut. Il devra également décider comment gérer l'affirmation croissante de la Chine en mer de Chine méridionale, le soutien économique et militaro-technologique continu de la Chine à la Russie dans sa guerre contre l'Ukraine, et les investissements chinois croissants en Afrique, en Amérique latine et ailleurs.

Dans ces domaines et dans d'autres aspects de la rivalité entre les États-Unis et la Chine, Trump sera attiré à la fois par un militantisme et une combativité accrus, et par une approche plus pragmatique et transactionnelle. Pendant la campagne, il a soutenu chacune de ces approches, parfois dans le même élan verbal. Une fois au pouvoir, cependant, il devra choisir entre les deux – et ses décisions auront un impact profond sur ce pays, la Chine et tous ceux qui vivent sur cette planète.

(*) Un habitué de TomDispatch, est professeur émérite d'études sur la paix et la sécurité mondiale au Hampshire College et chercheur invité à l'Arms Control Association.

Source : TomDispatch 17-12-2024

Traduit par les lecteurs du site Les-Crises

EGYPTE

La croissance économique devrait augmenter de 3,5 % à 4,5 % en 2025

Le Centre d'information et d'aide à la décision (IDSC), affilié au Conseil des ministres égyptien, a publié jeudi un nouveau rapport intitulé « Attentes des institutions internationales pour la performance de l'économie égyptienne en 2025 ».

Selon le rapport, le monde a connu des défis économiques en 2024, dont les effets se sont étendus à plusieurs pays, constituant une continuation d'une période économique turbulente au niveau international. Le rapport détaille que cela est le résultat des tensions géopolitiques mondiales et régionales, du resserrement continu des politiques monétaires par plusieurs banques centrales pour lutter contre l'inflation, ainsi que des défis persistants, auxquels sont confrontées les chaînes d'approvisionnement, qui ne se sont pas encore complètement remises des effets de la pandémie de Covid-19, suivie de la crise russo-ukrainienne et des tensions dans la région du Moyen-Orient.

Selon le rapport, les attentes concernant les performances de l'économie égyptienne varient, reflétant à la fois les espoirs et les ambitions ainsi que les répercussions persistantes des défis économiques et géopolitiques mondiaux, dans un environnement où les efforts de l'État égyptien se poursuivent à différents niveaux pour parvenir à la stabilité économique et accélérer une croissance globale et durable.

Plusieurs institutions internationales s'attendent à une croissance positive de l'économie égyptienne en 2025 grâce aux réformes économiques mises en œuvre par le gouvernement. Ces réformes devraient entraîner une augmentation des investissements et une hausse de la consommation privée en raison de la baisse de l'inflation et de l'augmentation des envois de fonds des travailleurs à l'étranger.

ARABIE SAOUDITE

La transformation du secteur Fintech s'accélère grâce à la Vision 2030

Les réformes du paysage financier de l'Arabie saoudite ont considérablement transformé le secteur, sous l'impulsion du Programme de développement du secteur financier, ont déclaré des experts à Arab News.

L'une des initiatives clés de la Vision 2030 du Royaume, le programme vise à promouvoir la diversification des revenus, à renforcer l'épargne et à fournir une gamme d'opportunités de financement et d'investissement. Ces réformes ont été mises en œuvre sous l'étroite surveillance de la Banque centrale saoudienne, connue sous le nom de SAMA, qui a également joué un rôle crucial en favorisant la croissance de la fintech et de la banque numérique grâce à un cadre réglementaire favorable et à diverses initiatives. S'adressant à Arab News, Yaseen Ghulam, professeur associé d'économie et directeur du centre de recherche et de conseil à l'université Al-Yamamah basée à Riyad, a nommé cinq réformes majeures dans le secteur financier saoudien qui ont eu un impact significatif sur l'efficacité et la compétitivité globales des institutions financières.

Il a noté que le FSDP, qui a été lancé en 2017, a amélioré la bourse saoudienne, ou Tadawul, pour en faire une plateforme d'investissement compétitive à l'échelle mondiale avec une infrastructure de marché robuste. "Le plan consiste à améliorer

l'infrastructure de négociation et les processus de règlement pour répondre aux meilleures pratiques internationales, en augmentant la capitalisation du marché, la liquidité et la valeur à plus de 3 000 milliards de dollars, et en facilitant l'acquisition d'argent par les investisseurs étrangers", a-t-il déclaré. Il a ajouté que cela a conduit à un plus grand nombre de plateformes en ligne, à des capacités fintech avancées, à des régimes de garde et de compensation intégrés, et à des droits plus importants pour les investisseurs, ainsi qu'à un alignement accru sur les normes de la finance durable, et à des procédures de transparence améliorées. Il a également expliqué que l'inclusion du Tadawul dans l'indice MSCI Emerging Markets en 2019 a renforcé sa position en tant qu'acteur mondial. M. Ghulam a mentionné que l'innovation fintech a fait l'objet d'une attention significative depuis le lancement de l'initiative Fintech Saudi en 2018, qui a propulsé l'Arabie saoudite vers le statut de principale plaque tournante du secteur dans la région. Il a ajouté que d'ici 2022, le programme avait aidé l'écosystème fintech

à se développer rapidement, comme en témoignent la création de nombreuses entreprises innovantes et l'utilisation généralisée des paiements numériques.

"En promulguant des lois progressistes, SAMA a permis cette révolution fintech. Afin de promouvoir le développement, elle a construit un bac à sable réglementaire pour les essais supervisés des technologies de pointe, créé des licences spécialisées pour les entreprises fintech, et mis à disposition l'infrastructure bancaire et les interfaces de programmation d'applications", a-t-il ajouté. Ce point de vue a été repris par l'analyste financier Khalid Gaber Al-Zaidy, qui a déclaré à Arab News que le cadre réglementaire de la SAMA est essentiel à la croissance de la fintech et de la banque numérique dans le Royaume. Il a ajouté que certains des impacts clés de ce cadre comprennent l'encouragement de l'innovation tout en maintenant la stabilité financière.

"SAMA soutient l'innovation fintech à travers des initiatives telles que le Fintech Sandbox, permettant aux startups de développer et de tester des produits dans un environnement réglementé", a-t-il déclaré.

DUBAI

Mubadala premier investisseur souverain mondial

En 2024, Mubadala, l'un des fonds souverains d'Abu Dhabi, s'est imposé comme le premier investisseur souverain mondial, déployant 29,2 milliards de dollars à travers 52 transactions, soit une augmentation de 67 % par rapport à l'année précédente, selon le cabinet Global SWF.

Parmi ces transactions, on compte notamment un co-investissement en septembre dans Smartsheet aux États-Unis, en partenariat avec Blackstone et Vista, un commitment

auprès de Polus Capital Management au Royaume-Uni, ainsi qu'un investissement dans Premier Energies en Inde. En parallèle, Mubadala a désinvesti 122,7 milliards de dollars entre 2018 et 2022, soit un montant presque équivalent à celui de ses investissements sur la même période. Le fonds a réalisé plusieurs sorties stratégiques issues des portefeuilles hérités de l'IPIC (par exemple, 37 % de CEPESA, 64 % de Borealis et 25 % d'OMV) et de l'ADIC (par exemple, le Chrysler

Building à New York, ainsi qu'UNB et Al Hilal, fusionnés avec ADCB). D'autres monétisations ont été effectuées via des placements privés ou des introductions en bourse de champions domestiques, tels que Masdar, partiellement cédé à ADNOC et TAQA ; Aldar, dont une part a été vendue à Alpha Dhabi ; et YahSat, introduit en bourse. Ses homologues du Golfe ne sont pas en reste : Abu Dhabi Investment Authority (ADIA), ADQ, Public Investment Fund (PIF) d'Arabie

saoudite, et Qatar Investment Authority (QIA) figurent également parmi les dix plus grands investisseurs mondiaux selon Global SWF. Une réorientation notable des allocations s'est opérée en 2024, avec une attention accrue pour les technologies, les services financiers, le private equity et le crédit privé. Parmi les transactions majeures, on peut citer l'acquisition par le PIF de TAWAL, principal opérateur de tours télécoms au Moyen-Orient, pour un montant de 3 milliards de dollars.

TUNISIE

Lancement d'un appel d'offres pour 200 MWac de centrales solaires

La Tunisie poursuit sa transition énergétique avec un nouvel appel d'offres qui vise à réduire sa dépendance énergétique et à atteindre 35% de renouvelable dans son mix d'ici 2030. Le pays cherche aussi à attirer des investisseurs internationaux pour soutenir sa démarche. Le ministère tunisien de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie a récemment le 2e round de l'appel d'offres N°01-2022 pour la concession de centrales solaires. Cette nouvelle phase vise 2 projets photovoltaïques de 100 MWac

chacun, dans le cadre de la stratégie de transition énergétique du pays. Elle fait suite à un premier appel réussi qui a attribué 498 MWac de projets solaires à des acteurs internationaux tels que Qair International, Volitalia et Scatec. Ces projets répartis sur les sites de Gafsa, Gabès, Sidi Bouzid et Tataouine, relèvent de l'engagement de la Tunisie à développer une capacité solaire de 1700 MW d'ici 2030. Les prestataires intéressés ont jusqu'au vendredi 28 février 2025 pour s'inscrire, tandis que les soumissions

d'offres doivent être déposées avant le mercredi 30 avril. Les projets sélectionnés contribueront à réduire la dépendance énergétique extérieure du pays, laquelle est passée de 5% en 2010 à 50% en 2022 selon des données gouvernementales citées par la Banque mondiale. La Tunisie importe une grande partie de son énergie, ce qui impacte sa balance commerciale et accroît le déficit de la Société nationale de l'électricité et du gaz (STEG). Le gouvernement espère atteindre 35% de capacités renouvelables d'ici 2030

pour commencer à inverser la tendance. Ce passage à une économie énergétique plus durable s'inscrit également dans la dynamique globale de transition énergétique en Afrique. Avec l'accélération des appels d'offres et l'implication croissante d'acteurs internationaux, la Tunisie s'illustre en la matière sur le continent. Si sa stratégie se poursuit, le pays pourrait non seulement combler son déficit énergétique, mais aussi devenir un exportateur net d'énergie propre dans la région.

NIGERIA

Le pays veut acquérir 2000 nouveaux tracteurs durant le premier semestre 2025

Au Nigeria, le secteur agricole contribue à hauteur de 24 % au PIB. Le pays qui souhaite augmenter sa production agricole et réduire sa dépendance aux importations de denrées alimentaires doit relever de nombreux défis dont la faiblesse de la mécanisation agricole.

Au Nigeria, le Fonds national de développement agricole (NADF) vient de signer un accord avec l'entreprise AGCOMS International Trading Limited, un fournisseur de machines agricoles, pour l'acquisition de 2000 tracteurs agricoles produits par la firme américaine John Deere. L'annonce a été faite dans un communiqué publié le vendredi 10 janvier sur la page X du NADF. Selon les informations relayées par le média local The Nation, cette opération mobilise un investissement de 70 millions \$. D'après Mohammed Ibrahim, directeur général du NADF, ces équipements devraient

être déployés au profit des agriculteurs entre le premier et le deuxième trimestre de l'année 2025, avant le début de la saison des pluies. « Il s'agit de l'un des quatre programmes de mécanisation mis en place sous l'administration du président Bola Ahmed Tinubu. Nous voulons obtenir un rendement élevé et voir une augmentation de nos récoltes agricoles », a déclaré pour sa part Abubakar Kyari, ministre de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire. Plus largement, cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une stratégie du gouvernement qui souhaite déployer 10 000 trac-

teurs pour renforcer la mécanisation agricole dans le pays au cours des 5 prochaines années. Selon les données officielles, la puissance mécanique utilisée dans le secteur agricole au Nigeria est évaluée à 0,027 cheval-vapeur par hectare, ce qui est encore très loin de la recommandation de 1,5 cheval-vapeur par hectare de la FAO. Il faut rappeler que dans le cadre de son projet de loi de finances 2025, le gouvernement a augmenté de 30 % le budget alloué au NADF, portant ce dernier à 85,6 millions \$, afin de soutenir le développement du secteur agricole cette année.

TANZANIE

Bientôt une unité de fabrication d'huile d'avocat opérationnelle à Makambako

En Afrique de l'Est, la Tanzanie est l'un des principaux producteurs d'avocat avec le Kenya et l'Éthiopie. Alors que le pays est un acteur mineur sur le segment des exportations, certains opérateurs locaux se tournent vers la transformation pour améliorer la création de valeur ajoutée dans la filière. En Tanzanie, l'entreprise Avo Africa prévoit de mettre en service une unité de fabrication d'huile d'avocat d'ici à la fin du mois de février prochain à Makambako, dans la région de Njombe. C'est ce qu'a révélé Najib Kamal, directeur de l'entreprise, le 13 janvier. D'après le responsable, le projet a mobilisé un

investissement total de 20 milliards de shillings (7,9 millions \$) et l'installation abritera à ses débuts deux lignes de fabrication dotées d'une capacité cumulée de traitement de 600 tonnes d'avocats par jour. Selon les informations relayées par le quotidien local The Citizen, Avo Africa prévoit également de doubler la capacité de transformation de l'usine en y installant deux lignes supplémentaires d'ici à la fin du premier semestre 2025. Globalement, ce projet industriel offre un nouveau débouché pour les producteurs d'avocats de la région et des zones environnantes.

D'un autre côté, cet investissement permettra à l'entreprise Avo Africa de mieux se positionner sur le marché de l'huile d'avocat en plein essor. Selon les prévisions du groupe IMARC, une société de recherche de marché, la taille du marché mondial de l'huile d'avocat qui était évaluée à 610,5 millions \$ en 2024, devrait afficher une croissance annuelle de 4,2 % en moyenne jusqu'en 2033. En Tanzanie, la production nationale d'avocats était estimée à plus de 75 500 tonnes en 2022/2023, d'après les données compilées par le Bureau national des statistiques (BNS).

ZAMBIE

First Quantum augmente sa production de cuivre de 15 % en 2024

First Quantum visait une production maximale de 395 000 tonnes en 2024 pour ses deux mines de cuivre en Zambie. La compagnie canadienne a légèrement dépassé ses prévisions. First Quantum Minerals a produit 402 000 tonnes de cuivre sur ses deux mines en Zambie au cours de l'année 2024. C'est l'annonce faite mer-

credi 15 janvier par la compagnie minière canadienne, ce qui constitue une hausse de 15 % en glissement annuel. La production de la mine de cuivre Kansanshi a atteint 171 000 tonnes, soit 36 000 tonnes de plus qu'en 2023. First Quantum attribue cette hausse à des modifications dans ses pratiques d'exploitation, ce qui a en-

traîné des teneurs plus élevées pour le minerai traité. La mine de cuivre Sentinel a aussi vu sa production augmenter de 17 000 tonnes par rapport à 2023, atteignant 231 000 tonnes. Une zone avec du minerai à haute teneur, inaccessible pendant une grande partie de 2023, a en effet pu être exploitée en 2024. Avec la fer-

meture de sa mine de cuivre au Panama, la Zambie joue désormais un rôle prépondérant dans le portefeuille de First Quantum. En 2024, les deux mines en Zambie ont représenté 93 % de la production de cuivre de la société, contre 49 % en 2023. First Quantum joue aussi un rôle clé en Zambie où elle représente actuellement la moitié de la produc-

tion nationale de cuivre. Cette part devrait néanmoins diminuer progressivement, alors que Lusaka veut porter la production zambienne de cuivre à 3 millions de tonnes par an d'ici 2031. En 2025, notons que First Quantum veut produire 160 000 à 190 000 tonnes de cuivre à Kansanshi et 200 000 à 230 000 tonnes à Sentinel.

ZIMBABWE

Hausse de 13 % des recettes d'exportations de tabac en 2024

Le Zimbabwe est le premier producteur et exportateur africain de tabac. La filière qui est également l'une des principales sources de recettes agricoles du pays poursuit sa croissance sur le segment des exportations en 2024. Au Zimbabwe, les expéditions de tabac ont généré 1,38 milliard \$ de recettes en 2024, soit une hausse de 12,7 % par rapport à l'enveloppe de 1,23 milliard \$ engrangée un an plus tôt. C'est ce qu'a révélé Chelesani Tsarwe, chargée des af-

aires publiques au sein du Conseil de l'industrie et de la commercialisation du tabac (TIMB) dans des propos rapportés le jeudi 9 janvier dernier par le média local The Business Times. Il s'agit de la deuxième année consécutive où les recettes de la filière zimbabwéenne dépassent le seuil du milliard \$ sur le marché international. Pour expliquer cette performance, Tsarwe met en avant une légère augmentation du volume des exportations qui a grimpé de 3,3 % d'une

année sur l'autre pour s'établir à plus de 243 356 tonnes. À cela s'ajoute, d'après la responsable, une augmentation des prix sur le marché international, notamment en raison d'une pénurie mondiale de tabac, aggravée par les sécheresses induites par le phénomène climatique El Niño et couplée à une demande croissante de la matière première. Dans son rapport Commodity Markets Outlook 2024 publié le mardi 29 octobre dernier, la Banque Mondiale avait d'ailleurs

prévu une hausse des prix du tabac de 6,65 % d'une année sur l'autre, atteignant en moyenne 5 360 \$ la tonne, sur l'ensemble de l'année 2024. En ce qui concerne les débouchés, le tabac zimbabwéen a été expédié dans 52 pays à travers le monde. D'après les données du TIMB, la majorité des exportations de la filière est destinée aux marchés d'Extrême-Orient et du Moyen-Orient, en l'occurrence, la Chine, la Corée du Sud et l'Iran.

MADAGASCAR

Les recettes douanières atteignent 845 millions de dollars en 2024

Les services des douanes enregistré des recettes douanières totalisant près de 3.800 milliards d'ariary, soit environ 845 millions de dollars en 2024, a annoncé la direction générale des douanes. Les recettes non liées au pétrole s'élèvent à 2.733,2 milliards d'ariary, soit environ 581,5 millions de dollars, tandis que celles liées au pétrole représentent 1.060 milliards d'ariary, approximativement 225,5 millions de dollars. La recette quotidienne a atteint un montant de 12 milliards d'ariary. En termes d'importations, les douanes malgaches ont enregistré un total de 21.773,1 milliards d'ariary, soit 4,8 milliards de dollars, incluant les opérations des entreprises franches et les autres transactions non taxables. Parallèlement, des exonérations d'importation de droits et de taxes ont été appliquées sur 277 milliards d'ariary (environ 59 millions de dollars). Dans un entretien accordé à la presse, le directeur général des douanes, Zafivanona Lainkana a fixé un objectif de 14 milliards d'ariary (environ 3 millions de dollars) de recettes douanières par jour, soit deux milliards d'ariary (environ 425.500 dollars) de plus par rapport à l'année 2024.

ETATS-UNIS

Le plafond de la dette atteint, le trésor annonce des «mesures extraordinaires»

Dans un courrier adressé aux principaux responsables du Congrès, Janet Yellen indique que le plafond de la dette, actuellement situé légèrement au-dessus de 36.000 milliards de dollars, "n'autorise pas de nouvelles dépenses".

Le ministère américain des Finances va prendre des "mesures extraordinaires" à compter du 21 janvier afin de continuer à faire face à ses échéances de dette, a annoncé vendredi la secrétaire d'Etat au Trésor sortante, Janet Yellen. Dans un courrier adressé aux principaux responsables du Congrès, Janet Yellen indique que le plafond de la dette, actuellement situé légèrement au-dessus de 36.000 milliards de dollars, "n'autorise pas de nouvelles dépenses". Des "mesures extraordinaires" seront donc prises à compter du 21 janvier, le lendemain de l'investiture du président élu Donald Trump. Ces mesures concernent l'arrêt de versements à plusieurs fonds de retraites, de santé ou d'invalidité des agents publics - des ajustements techniques "qui ne sont pas immédiatement nécessaires au paiement des prestations".

Risque de défaut

"Les retraités et employés de la fonction publique ne seront pas affectés par ces actions", est-il assuré. Ce genre de mesures permet de geler des dépenses et d'éviter de prendre du



retard sur le paiement des factures, ce qui pénaliserait les fournisseurs de l'Etat et plus globalement l'économie. Elles ne peuvent être que temporaires, jusqu'à ce que le Congrès relève ou suspende le plafond de la dette. Si les parlementaires ne parvenaient pas à se mettre d'accord, les Etats-Unis pourraient se retrouver à terme en situation de défaut de paiement. Janet Yellen souligne que le temps que dureront les mesures extraordinaires est "sujet à beaucoup d'incertitudes, du fait notamment de la difficulté à prévoir les dépenses et les

recettes du gouvernement dans les mois à venir".

Donald Trump veut sabrer dans les dépenses

Avant de passer la main, la ministre sortante appelle "respectueusement le Congrès à agir rapidement pour préserver la pleine confiance" des créanciers à l'égard des Etats-Unis. "Les Etats-Unis ne vont pas faire défaut sur leur dette si je suis confirmé" comme nouveau secrétaire au Trésor, a affirmé jeudi devant les sénateurs Scott Bessent, le choix de Donald Trump à ce poste. Pour rééquilibrer les comptes publics, tout en continuant à réduire les impôts, le président élu promet de sabrer dans les dépenses de l'Etat fédéral et compte sur les recettes issues des droits de douane additionnels qu'il veut mettre en place. La hausse, ou la suspension, du plafond d'endettement est un sujet récurrent aux Etats-Unis, avec 78 évolutions depuis 1960 - 49 fois sous un président républicain et 29 fois sous un président démocrate, selon le site internet du département du Trésor.

ENTRE LES ETATS-UNIS ET LA CHINE

L'escalade commerciale a déjà commencé

Avant même l'investiture de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis le 20 janvier, pas une semaine ne passe sans que les deux premières puissances de la planète n'annoncent des restrictions commerciales à l'encontre l'une de l'autre. L'administration américaine sortante veut éviter ainsi le procès en laxisme qui lui est fait par les républicains à la veille de leur retour au pouvoir. De son côté, la Chine en-

voie un message de fermeté. Elle fait savoir qu'elle n'hésitera pas à assumer des représailles dures si le futur chef de l'Etat américain met à exécution sa menace de barrières douanières punitives contre les importations chinoises. Pékin est plus exposé qu'il y a quatre ans. Son économie souffre du ralentissement de sa croissance. La demande intérieure est atone et les exportations toujours plus importantes, ce qui suscite d'ail-

leurs l'inquiétude de l'Union européenne et de pays émergents tels que le Brésil ou l'Indonésie. Mais la Chine se considère aussi bien plus résiliente, celle-ci ayant réduit ses dépendances technologiques extérieures comme l'illustre son champion des télécoms Huawei. Un temps très affaibli après avoir été coupé d'accès au système d'exploitation pour smartphones Android de Google (2019), puis aux semi-

conducteurs produits à Taïwan (2020), le groupe a développé son propre système d'exploitation et travaille avec acharnement à ce que ses fournisseurs chinois rattrapent leur retard dans les puces. La politique d'autosuffisance technologique de Xi Jinping, qui ne faisait pas nécessairement consensus tant elle peut être vue en Chine comme un repli sur soi, se trouve ainsi validée.

VOITURES, VINS, MÉDICAMENTS...

Pourquoi l'Europe pourrait souffrir de nouvelles «taxes Trump»

De retour à la Maison-Blanche, Donald Trump menace le monde de surtaxes douanières pour favoriser l'économie américaine. En Europe, certains secteurs pourraient être particulièrement chahutés. Donald Trump, nouvelle édition. Ré-élu en novembre dernier, il sera officiellement investi lundi 20 janvier. Donald Trump a promis des décisions radicales pour son retour à la Maison-Blanche, dont certaines pourraient donner des sueurs froides à l'Europe. Le président américain avait martelé à plusieurs reprises vouloir imposer des droits de douane de 10% à 20% sur l'ensemble des produits étrangers entrant aux Etats-Unis, l'Europe com-

prise. De l'autre côté de l'Atlantique, les avertissements trumpistes rappellent les précédentes menaces, elles, déjà concrétisées par le dirigeant républicain au cours de son premier mandat entre 2017 et 2021 - dans le sillage d'une discorde transatlantique sur les aides publiques à l'aéronautique, Donald Trump avait notamment ordonné des surtaxes de 25% sur certains vins européens. Pour l'Union européenne, les Etats-Unis constituent un partenaire commercial incontournable, et même le premier de ses partenaires, vers lequel elle dirigeait un peu moins de 20% de ses exportations de biens en 2023, loin devant le Royaume-Uni (13,1%) et la

Chine (8,8%), selon les données Eurostat. Si le président américain matérialisait ses menaces douanières, certains secteurs économiques pourraient être particulièrement chahutés sur le Vieux continent. La filière viticole aurait beaucoup à perdre si Donald Trump relevait largement les droits de douane américains. Sans surprise, la France serait en première ligne: avec un peu plus de 3,6 milliards d'euros, les Etats-Unis représentaient 22,4% des exportations françaises de vins et spiritueux en 2023, selon les chiffres de la Fédération des exportateurs de vins et spiritueux de France (FEVS). Les surtaxes imposées par la précé-

dente administration Trump entre octobre 2019 et janvier 2021 sur les vins tranquilles s'étaient soldées par une dégringolade des exportations - le cognac y avait échappé à la dernière minute. Également bouleversées par la crise sanitaire, les exportations de vins français vers les États-Unis avaient plongé de 23,4% en 2020 (en valeur) par rapport à l'année précédente. L'Espagne et l'Italie, deux autres grandes exportatrices de vins, pourraient également souffrir de nouvelles surtaxes américaines - en 2019-2021, les vins italiens avaient toutefois été épargnés, sans explication précise, permettant à l'Italie de devenir le leader des ventes

RÉVOLUTION EGOV AU KAZAKHSTAN

Les services numériques transforment l'économie et la société

L'initiative Digital Kazakhstan est en train de transformer les services publics et l'économie du Kazakhstan. Avec 80 % des services désormais automatisés et 120 000 emplois créés, le programme a révolutionné l'accessibilité et l'efficacité. L'initiative Digital Kazakhstan est en train de transformer les services publics et l'économie du Kazakhstan. Avec 80 % des services désormais automatisés et 120 000 emplois créés, le programme a révolutionné l'accessibilité et l'efficacité. Le portail eGov du pays fournit des services en ligne efficaces aux citoyens et aux entreprises, tandis que KazPost étend ses capacités logistiques pour atteindre les zones rurales et les marchés mondiaux. En outre, l'introduction du visa Neo Nomad par le Kazakhstan vise à attirer des professionnels du numérique qualifiés et à positionner le pays comme une plaque tournante de l'innovation et de la croissance en Asie centrale. Le portail eGov du pays fournit des services en ligne efficaces aux citoyens et aux entreprises, tandis que KazPost étend ses capacités logistiques pour atteindre les zones rurales et les marchés mondiaux. En outre, l'introduction du visa Neo Nomad par le Kazakhstan vise à attirer des professionnels du numérique qualifiés et à positionner le pays comme une plaque tournante de l'innovation et de la croissance en Asie centrale.

Honda veut bien de Nissan, mais peut-être pas de Renault?

Honda affirme que l'accord de rapprochement avec Nissan doit se faire, mais sans la présence de Renault. Ce qui impliquerait que Nissan doive racheter ses parts au Losange... ou que quelqu'un d'autre le fasse. Renault a progressivement vendu ses parts dans le capital de Nissan à son homologue japonais, mais le Losange est encore à plus de 20% propriétaire des titres du géant japonais. Lequel est en pleine phase de fusion avec Honda. Un rapprochement inédit, qui inclurait également Mitsubishi. Mais, pour Honda, le restant des parts de Renault ne doit pas tomber dans les mains d'un tiers. En clair, Nissan doit reprendre possession de l'intégralité des parts aujourd'hui détenues par Renault.

Honda aurait sondé Nissan

Selon la presse japonaise, les dirigeants de Honda auraient ainsi demandé à Nissan s'il était capable de racheter les plus de 20% restants qui sont la propriété de Renault. Visible-ment, la rumeur qui annonçait Foxconn intéressé par les parts de Nissan encore détenues par Renault inquiète Honda. L'idée de fusionner avec un constructeur encore partiellement aux mains d'un tiers n'offrirait pas une base de collaboration et de partenariat totalement sereine pour Honda. Selon les dernières estimations, les liquidités actuelles de Nissan équivaldraient à trois fois le montant nécessaire pour racheter la totalité de ses parts à Renault. Mais Nissan aura également besoin de cash pour financer les prochains grands projets de développement, alors que ses ventes en Europe et en Amérique subissent un coup d'arrêt et que sa compétitivité chez les électriques – Nissan était un pionnier, avec la Leaf – est remise en question.

NOUVEAU DACIA DUSTER
Quelle motorisation vous plaît le plus ?

Après un an de commercialisation, le bilan des ventes du nouveau Dacia Duster est riche d'enseignements. Et le moteur hybride n'est pas le plus vendu.

S'il a revu entièrement sa copie lors du passage à la troisième génération, le Dacia Duster a surtout marqué sa différence avec les deux premières générations sur un point : l'hybridation. Une avancée d'autant plus remarquable qu'il s'agit de la première Dacia électrifiée. Revers de la médaille, le fameux "premier prix" qu'à longtemps incarné Dacia n'est plus tout à fait ce qu'il était. À presque 27 000 € en finition Expression, le Duster fait désormais face à d'autres SUV compacts hybridés, à commencer par un désormais convaincant MG ZS Hybrid +, affiché à partir de 22 990 € avec une garantie 7 ans et 150 000 km. Sans oublier le nouveau Citroën C3 Aircross, dont l'hybridation 136 ch n'est certes pas au niveau de la chaîne de traction E-Tech du groupe Renault, mais qui s'avère aussi moins cher que le Duster, en débutant à 26 100 €. Avantage pour le Duster, il a pu vivre sa première année de commercialisation à peu près tranquille, puisque le MG ZS de seconde génération n'est arrivé dans les concessions qu'en octobre 2024, et alors que le C3 Aircross y débarque à peine.

1 Duster sur 3 est hybride

Au total, le Dacia Duster Hybrid a compté pour 29% des 41 000 ventes du modèle en 2024. Avec un prix de vente situé entre 26 800 € en finition Expression et 28 900 € en finition Extreme +. L'hybride 140 ch s'avère donc la deuxième motorisation la plus choisie, la première demeurant l'ECO-G 100, qui a représenté 35% des livraisons l'an passé. Pas étonnant pour ce moteur qui est d'abord le moins cher de la gamme, car le moins



puissant, mais aussi parce qu'il se distingue des rivaux par sa bi-carburant GPL. Une compatibilité au gaz qui, on le rappelle, n'empêche pas le fonctionnement au sans-plomb, grâce à l'usage de deux réservoirs distincts. Sous le capot, le 3-cylindres 1.0 turbo ingurgite aussi bien l'essence que le gaz selon la volonté du conducteur ou la disponibilité dans le réservoir. Or, avec un GPL quasiment deux fois moins cher à la pompe, le calcul du coût aux 100 km est vite fait pour ceux qui n'ont pas les moyens de s'offrir l'hybride.

Encore du Duster 4x4

Pour les 36% de Duster restants, les ventes ont été quasiment réalisées à égalité par les TCe 130 4x2 (18%) et TCe 130 4x4 (17%), confirmant ainsi l'indispensabilité d'une

transmission intégrale dans cette gamme. Reste à savoir comment Dacia expliquera à ses acheteurs de Duster TCe 130 4x4 l'arrivée prochaine d'une version hybride 4x4 GPL à boîte automatique ! Car cette variante, qui combine sur le papier tous les avantages – mais qui devra évidemment faire ses preuves sur la route –, est bien inscrite au programme de la firme roumaine, avec une présentation en fin d'année et une commercialisation début 2026. Étant donné le timing choisi par Dacia, il aurait été impossible pour une majorité de clients du TCe 130 4x4 actuel d'attendre encore un an, mais cette future version mettra, quoiqu'il arrive, un petit coup de vieux à l'actuel. Autre question : la survie, ou non, du 1.2 turbo actuel, dont les émissions de CO2 ne sont pas très avantageuses, en 4x4 boîte mécanique.

Réservoirs d'AdBlue Stellantis : quel pourcentage de prise en charge pouvez-vous espérer ?

Stellantis vient de lancer sa plateforme d'indemnisation pour les problèmes du 1.2 PureTech et des réservoirs d'AdBlue. Mais, dans ce dernier cas, la prise en charge pourra varier fortement en fonction de l'âge et du kilométrage du véhicule. Dans un accord signé avec l'Union européenne, le groupe Stellantis a promis de mieux prendre en charge les problèmes de réservoirs d'AdBlue sur ses véhicules diesel de marque Citroën, DS, Opel et Peugeot. Le lancement d'une plateforme d'indemni-

sation, qui sert aussi pour le 1.2 PureTech, fait partie de cet engagement. Ce nouvel outil est accessible à l'adresse <https://stellantis-support.com/v2/index.php>. Il vient compléter quelques mesures qui avaient déjà été prises en février 2023, puis décembre 2023. Son but principal, en plus de répondre aux critiques, est ainsi d'améliorer la compensation offerte aux propriétaires qui auraient remplacé leur réservoir d'urée avant ces deux dates, mais aussi après le 1er janvier 2021. Pour l'instant, rien n'est prévu si la ré-

paration a eu lieu plus tôt que ça. La main-d'œuvre n'est par ailleurs remboursée qu'à hauteur de 30 €, comme c'est le cas depuis décembre 2023. Pour la pièce elle-même, en revanche, la prise en charge peut bien atteindre 100%, comme le prévoyait la "garantie spéciale mondiale" lancée en février 2023. Mais, pour être intégralement remboursé, il faut que le véhicule ait moins de 5 ans ET moins de 150 000 km. Si l'un de ces deux termes est dépassé, un dédommagement reste possible tant que la voiture a moins de 8 ans. En re-

vanche, l'indemnisation du réservoir d'AdBlue se limitera à un certain pourcentage, variable en fonction du kilométrage pour tenir compte de la vétusté :

De 0 à 30 000 km	: 90%
De 30 001 à 50 000 km	: 80%
De 50 001 à 80 000 km	: 70%
De 80 001 à 110 000 km	: 60%
De 110 001 à 140 000 km	: 50%
De 140 001 à 180 000 km	: 40%
De 180 001 à 210 000 km	: 30%
Plus de 210 000 km	: 0%

Et maintenant, l'Aston Martin Vantage Roadster pour oublier les problèmes

Après la famille DB12 et la nouvelle Vanquish, Aston Martin lève le voile sur la version cabriolet de la récente Vantage restylée. Il n'y a aucune surprise, mais c'est toujours l'opportunité de rêver de ces belles voitures qui se sont récemment améliorées sur des points importants. Toujours dans une phase économe délicate même si la marque parvient à réduire un peu ses pertes (qui étaient encore de 32 millions d'euros au troisième trimestre 2024), Aston Martin continue de renouve-

ler tous ses modèles. Après avoir lancé les DB12 coupé et Volante, variantes profondément améliorées de la précédente DB11, puis la « nouvelle » Vantage et la Vanquish, le constructeur de Gaydon présente cette fois la Vantage Roadster. Sur le papier, il n'y a absolument aucune surprise : comme la Vantage coupé lancée au printemps dernier, elle adopte un V8 bi-turbo 4,0 litres d'origine AMG considérablement retravaillé (665 chevaux et 800 Nm de couple), un châssis aux suspensions revues (utilisant des amortis-

seurs adaptatifs Bilstein DTX), une boîte de vitesses ZF automatique plus performante et un design plus musclé.

La Vantage Roadster progresse aussi beaucoup, par rapport à l'ancienne mouture, au niveau de sa technologie de bord avec une interface numérique bien plus efficace et une connectivité smartphone enfin au niveau. Comme sur le coupé, il sera possible de régler très finement les paramètres dynamiques, jusqu'à choisir entre huit positions différentes pour l'anti-

patinage en mode Track.

Les prix démarreront au-dessus de 200 000€

Capable d'abattre le 0 à 100 km/h en 3,6 secondes (soit un dixième de plus que le coupé), de filer à 325 km/h (exactement comme le coupé) et d'ouvrir ou fermer sa capote en seulement 6,8 secondes jusqu'à 50 km/h, la Vantage Roadster démarrera très probablement au-dessus des 200 000€ sachant que le coupé coûte déjà 199 663€ en prix de base.

La plus grande usine de stockage d'énergie sur batteries au monde flambe en Californie : les riverains évacués

Un incendie s'est déclaré ce 16 janvier dans l'usine de stockage de batteries Vistra à Moss Landing, en Californie. Les autorités ont évacué 1 200 habitants et fermé plusieurs routes. Il s'agit du quatrième incident de ce type depuis 2019 au sein de cette installation essentielle au stockage d'énergie renouvelable.

L'usine Vistra de Moss Landing stocke l'électricité produite par les énergies renouvelables californiennes pour la redistribuer pendant la nuit. Cette installation, la plus importante au monde dans sa catégorie, contient plus de 110 000 modules de batteries au lithium. Sa capacité de stockage atteint 750 mégawatts depuis son extension en 2023. L'incendie, signalé vers 15 h jeudi 16 janvier 2025, a rapidement pris de l'ampleur. Les pompiers n'ont pas pu intervenir directement en raison des caractéristiques spécifiques des feux de batteries au lithium, comme on a pu le voir dans l'incendie survenu dans l'Aveyron en février 2024, qui brûlent à très haute température et émettent des gaz toxiques.

Une mobilisation d'urgence de grande ampleur

Le district de protection contre les incendies du comté du Nord a coordonné une réponse d'urgence rapide. Les autorités ont ordonné l'évacuation d'environ 1 200 résidents des zones proches de Moss Landing. Le périmètre concerné s'étend au sud d'Elkhorn Slough, au nord de Molera Road et de Monterey Dunes Way, à l'ouest de Castroville Boulevard et d'Elkhorn Road, jusqu'à l'océan. L'autoroute 1 a été fermée dans les deux sens. Un centre d'évacuation, géré par la Croix-Rouge locale, a accueilli les habitants déplacés au centre de loisirs de Castroville. Le chef des pompiers Joel Mendoza a précisé que le système d'extinction d'incendie de l'usine n'a pas suffi à maîtri-



ser le sinistre. Les équipes ont dû attendre que l'incendie s'éteigne de lui-même, tout en surveillant étroitement la qualité de l'air. Les habitants restés dans la zone ont reçu la consigne de rester à l'intérieur, fenêtres et portes fermées, systèmes de ventilation éteints.

La sécurité des installations de stockage en question

L'usine de Moss Landing a connu quatre incendies en cinq ans. Glenn Church, superviseur du comté de Monterey, a demandé une enquête indépen-

dante : « C'est le quatrième incendie depuis 2019. Ce sera sans doute le dernier. » Les incidents précédents, en septembre 2021 et février 2022, résultaient d'un dysfonctionnement du système de gicleurs. En septembre 2022, l'usine de batteries PG&E voisine avait également pris feu à cause d'un écran de ventilation mal installé. Plus près de chez nous, en France, il y a 2 ans jour pour jour, 12 000 batteries lithium prenaient feu au sein du site Bolloré Logistics de Grand-Couronne (Seine-Maritime). Ces événements ont abouti à une nouvelle loi californienne sur la sécurité des

installations de stockage d'énergie. Le sénateur John Laird, auteur du texte, a déclaré : « L'augmentation du stockage des batteries de l'État est essentielle pour atteindre nos objectifs en matière d'énergie propre. Mais nous devons également nous assurer que ces installations disposent de systèmes de sécurité pour protéger la santé et le bien-être des travailleurs et des communautés environnantes. » En Californie, la capacité totale de stockage par batteries est passée de 1 474 mégawatts en 2020 à 10 383 mégawatts l'été dernier, soit une multiplication par sept en cinq ans.

■ Brèves Brèves

Inherent rachète Devensys Cybersecurity

Le groupe IT lorrain se renforce dans la cybersécurité. Avec le soutien de fonds d'investissement Keensight Capital, il a mis la main sur le montpellierain Devensys. Ce dernier, fondé en 2013 et dirigé par Leo Gonzales, propose plusieurs services comme la sécurité offensive (test de pénétration), des SOC (Montpellier, Lyon et Fort-de-France), des équipes de réponse à incident, des formations. A l'issue du rachat, l'activité cybersécurité d'Inherent va s'appeler Devensys Cybersecurity et sera dirigée par Leo Gonzales. Le montant de l'opération n'a pas été communiqué.

PCI Express 7.0 en bonne voie pour 2025

Le PCI-SIG a présenté la version 0.7 des spécifications du bus PCI express. La performance en bande passante va être doublée passant à 512 Go/s sur 16 voies, un vrai bonus pour le CXL. Pour cela, le consortium s'appuie toujours sur la modulation d'amplitude d'impulsion à 4 niveaux, ou PAM4 (Pulse Amplitude Modulation). Par ailleurs, un effort sera mené sur la consommation énergétique, sans donner plus de précisions. Les spécifications sont maintenant soumises à l'approbation des membres du consortium qui devrait finaliser et publier la norme cette année.

Zoom rajoute des fonctions IA

Le spécialiste de la visio-conférence a intégré des outils IA supplémentaires dans Team Chats. La barre latérale a été repensée avec des fonctions d'organisation comme la disposition des onglets par glisser-déposer, le tri et le filtrage avancés. Le compagnon IA de son côté propose plusieurs actions comme le résumé des conversations dans certains chats et canaux, l'identification des éléments d'action et la recherche d'informations par le biais d'un moteur repensé.

Mots fléchés

Piano du pauvre	↓	Occupation de territoires étrangers	↓	Diplôme professionnel	↓	En ce lieu	↓	Déesse de l'agriculture	↓	Être sur un siège	↓	Crochet	↓
Singulier poème		↓		Lustrer								Département français	
	→									Célèbre dépêche	→		
Coinças	→					Pays d'Amérique du Sud		Frénésies	→				
Automate													
	→					Derrière		Cube de jeu	→	Dénudée	→		
								Saison		Rivière du Congo			
Disque compact		Abri pour chien	→					Suintes	→				Moquerie
	→									Longues périodes	→		
		Peuple de l'Arctique	→							Esgourde			
Appareil de détection		Partie du harnais	→					Club de football	→		Ancienne monnaie chinoise	Erbium	
		↓						Bonbon					
	→					Fer		Donner un moment	→				
								Première page					
Actrice française (Marie-José)	→			Un sens		Aurochs	→			Arme rudimentaire	→		
						Nouveau congé							
Mistigri		Habitante des alentours de Nevers	→									Gravure effectuée grâce à de l'acide	
		↓											
						Héros suisse	→			Largeurs d'étoffes	→		
On peut l'avoir mauvaise	→					Fascination		Affluent du Rhin	→			Ante méridiem	→
								Vénère				Explose	
Foi		Non noble	Décédé	Cité engloutie		Cancré	→			Exhale une odeur nauséabonde	→		
		↓	↓	↓						Appel-lations			
									Navire	→			Revérifiasse
Poteau		Dehors !	→			Consacrer		Stator	→				
		Agît						Enceinte					
	→	↓								Religieuse	→		
						Soûl	→			Chefs arabes			
Forme de pouvoir	→			Arbustes	→							Petit poste	→
Esclave				↓								Mont	
						Or	→	Petite mesure	→	Entre l'URSS et la Russie	→		
										Prénom féminin			
Golfe	→					Arbuste	→					Titane	
Préfecture du Calvados													
	→					Chrome	→						
								Reptiles sauriens sans pattes	→				
Repos du guerrier	→					Région du nord du massif du Caucase	→						

Le FMI approuve un financement de 248 millions de dollars

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé un versement immédiat d'environ 248 millions de dollars à l'Ethiopie pour aider le pays d'Afrique de l'Est à répondre aux besoins de sa balance des paiements. Cette décision a été prise après que le FMI a effectué son second examen de la Facilité élargie de crédit (FEC) de 48 mois en faveur de l'Ethiopie, selon un communiqué du FMI, a rapporté samedi la presse éthiopienne. Ce versement s'inscrit dans le cadre des dispositions de la FEC de l'Ethiopie pour un total de près de 3,4 milliards de dollars, qui a été approuvée à la fin du mois de juillet dernier.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Lundi 20 janvier 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



DU 4 AU 26 MARS AU PALAIS DES EXPOSITIONS 5^e édition du "Ramadhan au Palais"

La 5^e édition de l'exposition commerciale "Ramadhan au Palais" se tiendra du 4 au 26 mars prochain au Palais des expositions des Pins Maritimes (Alger), a annoncé dimanche la société algérienne des foires, filiale du groupe "Safex". Organisé sous le patronage du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, cet événement constituera une occasion propice pour les commerçants et artisans de promouvoir leurs produits, de se rapprocher des consommateurs et de bénéficier d'une vitrine commerciale exceptionnelle soutenue par une couverture médiatique tout au long de l'exposition, selon le communiqué de l'entreprise. Une variété de produits tels que les produits alimentaires, notamment la viande, les fruits et légumes, les appareils électroménagers, les vêtements et textiles, la vaisselle, les produits traditionnels et artisanaux et les produits d'emballage et de nettoyage, seront exposés pour la vente lors de cette manifestation qui se tiendra au pavillon Casbah. L'exposition est devenue une destination privilégiée pour de nombreuses familles algériennes en raison de la large gamme de produits proposés, dont la demande augmente pendant le mois de Ramadan, estiment les organisateurs. Les inscriptions pour participer à l'exposition "Ramadhan au Palais" sont toujours ouvertes via la plateforme numérique en ligne. La précédente édition de cet événement a vu la participation de plus de 90 exposants sur une surface totale de près de 1.000 m².

OULED DJELLAL

Lancement des travaux de réalisation d'un marché de proximité à Ras El Miad

Les travaux de réalisation d'un marché de proximité dans la commune de Ras El Miad (80 k à l'Ouest d'Ouled Djellal) ont été lancés dimanche. Le wali Abderrahmane Dehimi accompagné des autorités locales a présidé la pose de la première pierre de ce projet qui occupe un terrain de 5.700 m² à la cité Lemroukes Benhouili de Ras El Miad dans le cadre de la célébration de la journée nationale de la commune. Une enveloppe financière de 28 millions DA a été octroyée à la réalisation de ce marché de proximité dans un délai de quatre mois, selon les explications données sur site. La réalisation de ce marché qui disposera de 20 locaux de commerce, un bureau, un hangar et une loge de gardiennage s'inscrit dans le cadre du programme de soutien au développement socioéconomique des communes, a-t-on indiqué. A terme, ce marché offrira de meilleures conditions de travail aux commerçants et régulera leur activité, a indiqué de son côté le président de l'APC de Ras El Miad, Lakhdari Baâdj, qui a mis l'accent sur la vocation agricole par excellence de cette région qui connaît une large pratique de la plâtriculture des fruits et légumes. Le wali a estimé que ce marché renforcera le commerce locale, éliminera le commerce anarchique et rapprochera les marchands des citoyens, insistant sur le respect des délais contractuels et des normes de qualité dans la réalisation.

ASSISES NATIONALES SUR LE CINÉMA

Tebboune accorde un intérêt particulier à l'industrie cinématographique

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, dimanche, que l'Algérie s'est lancée dans une dynamique de développement pionnière, et qu'il était temps que la culture en soit le couronnement, se disant favorable à toute proposition pour la création d'une instance nationale élue chargée de la gestion du cinéma. "L'Algérie s'est lancée dans une dynamique de développement pionnière, et il est temps que la culture en soit le couronnement", a déclaré le président de la République dans une allocution prononcée à l'ouverture des Assises nationales sur le cinéma au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger). "Nous n'avons aucune objection à ce que vous créiez une instance nationale élue chargée de la gestion du cinéma, vous êtes libres de proposer les recommandations que vous voulez à l'issue des assises nationales", a-t-il souligné à l'adresse des différents acteurs de l'industrie cinématographique. A cette occasion, le président de la République a rassuré les professionnels du cinéma quant au règlement du problème du financement de leurs projets artistiques en devises ou en monnaie nationale, affirmant qu'ils avaient la "liberté absolue dans leurs créations artistiques à l'exception de ce qui porte atteinte à l'Algérie". "Nous sommes prêts à financer des programmes de formation dans des métiers liés à l'industrie cinématographique à l'intérieur et à l'extérieur", a poursuivi le président de la République. Dans le même contexte, le président de la République a salué "la riche histoire du cinéma algérien" qui "émane, a-t-il dit, de la volonté révolutionnaire novembriste." "L'industrie cinématographique



en Algérie se développera et puisera son rayonnement des fondements du pays de la résistance", a-t-il souligné, indiquant d'autre part, qu'il y a ceux qui cherchent des moyens multiples pour traiter avec l'Algérie, à ceux là, nous disons: vous méconnaissez l'Algérie, elle n'a besoin, en fait, que d'Allah et de ses enfants". Le président de la République a indiqué que ces Assises "traduisent tout l'intérêt que nous portons à la culture, en premier lieu, et à l'activité audiovisuelle, étant l'un de ses vecteurs, ainsi qu'aux attentes des créateurs et intellectuels dans le domaine de l'industrie cinématographique". Le président de la République a ajouté qu'il accorde un "intérêt particulier" à l'industrie cinématographique qui "doit retrouver son éclat et s'inspirer de son capital réalisé par une génération pionnière parmi les artisans du 7^e art dans les années 1970". Le président de la République a appelé aussi les dif-

férents acteurs participant à ces Assises "à définir les contours de l'avenir du cinéma algérien, à travers des idées et des visions novatrices qui feront de cette industrie un miroir culturel reflétant la personnalité algérienne et l'identité nationale". "Il est grand temps pour la culture d'être le couronnement de ce progrès et de cette nouvelle dynamique de développement que vit l'Algérie", a-t-il soutenu. Après avoir suivi un film documentaire sur l'histoire de la culture et du cinéma en Algérie, le président de la République a déclaré: "ce film documentaire sur l'histoire de notre pays nous laisse sans voix", présentant ses remerciements à "tous ceux qui ont fait la gloire du cinéma algérien". "Le cinéma algérien n'est pas né fortuitement, mais plutôt d'une volonté révolutionnaire", a-t-il souligné, rappelant que les pionniers du cinéma algérien étaient des Moudjahidine pour la patrie.

INSP

Sessions de formation sur la prévention et la prise en charge des maladies liées à l'alimentation

La première session de formation sur la prévention et la prise en charge des maladies liées à l'alimentation a été organisée, dimanche à l'Institut national de santé publique (INSP) à Alger, au profit des professionnels de santé. S'exprimant à cette occasion, le Directeur général de l'INSP, Pr Abderrezak Bouamra, a fait savoir que

ces sessions de formation sur la prise en charge nutritionnelle des patients interviennent conformément aux orientations du ministère de la Santé pour l'accompagnement des patients et l'amélioration des soins de santé, notamment à travers une meilleure prise en charge nutritionnelle des patients. Cette première session de douze jours au

profit des professionnels de santé de cinq wilayas est destinée tout particulièrement aux médecins généralistes, aux médecins scolaires et aux nutritionnistes. Ces sessions de formation portent sur la prise en charge nutritionnelle des patients dans les hôpitaux, conformément aux orientations du ministère de la Santé, M. Abdelhak

Saihi, qui a appelé à la formation de nutritionnistes et à l'accompagnement des hôpitaux pour un meilleur régime alimentaire au profit des patients. Pour sa part, le président de la Société algérienne d'obésité et maladies métaboliques (SAOMM), Pr Amar Tebaibia, a appelé à accélérer l'élaboration d'un plan national de nutrition.

ANBT

Cinq barrages remplis à 100 % dans l'Est du pays

La Directrice centrale de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), Nadia Ouchar, a dressé, ce dimanche, un état des lieux de la situation des barrages, en mettant en avant leur taux de remplissage. Elle a souligné que l'Est du pays a particulièrement bénéficié des récentes précipitations, avec cinq de ses barrages atteignant un taux de remplissage total. Première convive de la semaine de l'émission « L'invité du jour » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, Mme Ouchar a indiqué que le taux de remplissage des 81 barrages en exploitation, à travers le territoire national, a dépassé les

36%, représentant un volume de 2,7 milliards de m³. Un pourcentage en légère augmentation par rapport à la même période de l'année dernière et qui était de 35,4 %, a-t-elle informé. Concernant le taux de remplissage par régions, il a atteint 43,74 % à l'Ouest, 11,17 % à Cheliff, 17,06 % au Centre et 55,44 % à l'Est, a détaillé l'oratrice. « Le taux de remplissage a diminué à l'Est en comparaison avec l'année passée, qui était de 60 %, cependant, nous avons 5 barrages remplis à 100 % », s'est-elle félicitée. Interrogée sur le problème de l'envasement des barrages, estimé à 30 millions de m³, Mme Ouchar a

fait savoir que 10 barrages seulement sont concernés par ce problème, tous ayant dépassé les 50 années d'exploitation. « L'opération de désenvasement est achevée sur certains barrages et se poursuit sur les autres », a-t-elle assuré, précisant au passage que le retard enregistré est dû au manque d'eau dans ces barrages, car la technique utilisée est le désenvasement hydraulique. « Nous avons préféré réserver le peu d'eau présent dans ces barrages à l'alimentation en eau potable et à l'irrigation de certains périmètres qui se trouvent en aval », a indiqué la directrice centrale de l'ANTB.